

**Les associations
Les Amis du Vieux Revest et du Val d'Ardène
et Loisirs et Culture**

Les Seigneurs du Revest et de Dardennes du Moyen-âge à la Révolution



par Igor Fedoroff

*Je dédie ce livret à Yvette Roché, indispensable et fidèle
collaboratrice qui contribua à l'élaboration du livre :
« Au fil du Béal ».*

Igor Fedoroff

Préface

Ce livret s'inscrit comme un maillon complémentaire aux nombreux ouvrages publiés à ce jour sur l'histoire de notre village.

Il retrace de manière condensée les noms des personnages qui, du Moyen-âge à la Révolution, ont porté le titre de seigneurs ou coseigneurs du Revest.

C'est sa seule prétention !

Il a été réalisé grâce à des documents peu connus du public.

Il est évident qu'à la découverte de nouvelles données, il pourra être complété et révisé.

Le lecteur avide d'informations plus pointues, consultera les sources citées, auprès des archives communales de Toulon ou à la bibliothèque des Amis du Vieux Toulon.

Introduction

On ne sait rien de précis sur Toulon au cours des 12 premiers siècles de notre ère. À de nombreuses reprises, la ville fut ravagée, incendiée mise à sac durant une partie du moyen âge.

Dés la fin du IX^{ème} siècle, les sarrasins (nom donné par les occidentaux du moyen âge aux musulmans d'Europe et d'Afrique) s'installent dans le massif des Maures, à Fraxinet (de nos jours la Garde Freinet), à partir duquel ils effectueront des raids et des pillages contre les campagnes du pays environnant.

Au X^{ème} siècle, une lutte fut entreprise par Guillaume I^{er} († 992), comte d'Arles et de Provence, pour chasser les barbares qui tenaient sous leur coupe le territoire provençal.

En 973, ils furent expulsés du Fraxinet, asile difficilement inexpugnable où ils s'étaient réfugiés.

Des fiefs importants furent concédés aux seigneurs qui avaient aidé Guillaume I^{er} dans ce combat.

Parmi ces seigneurs figurent Pons et Guillaume II, des vicomtes de Marseille, qui reçurent un vaste territoire tout au long du littoral

méditerranéen, allant à l'ouest jusqu'aux salines de Fos, s'étendant à l'est bien au delà des salines d'Hyères, englobant Toulon, la Garde, Solliès, une partie de l'arrière pays¹.

Ces seigneurs édifièrent châteaux, castrums, sur les fiefs qu'ils occupaient.

La filiation de Guillaume I^{er} est complexe et ne présente aucun intérêt pour l'histoire de Toulon.

Notons cependant que vers la fin du XI^{ème} siècle, la Provence était gouvernée par Gerberge, qui descendait de Guillaume I^{er}. Elle eut une fille nommée Douce, qui épousa Raimond Béranger I^{er}, comte de Barcelone. Nous retrouverons cette famille dans les pages qui vont suivre.

¹ Paul Maurel : « Histoire de Toulon » Pages 16 et 17.

Francis Gutton : « Seigneurs de la Garde et leurs alliances » - Bulletin des Amis du Vieux Toulon – N°93 – Page 87.

Les Géofroi de la famille vicomtale de Marseille

Entre 1080 et 1090, la famille Géofroi des vicomtes de Marseille, fit de Toulon et de Trets (dans les Bouches-du-Rhône) son domaine, en la personne d'Hugues Géofroi Ier seigneur de Toulon et de Trets.

Cette famille procéda à la réédification de Toulon jusqu'en 1261.

La généalogie des Géofroi est difficile à établir, par le retour constant des noms d'Hugues, Géofroi, Raimond, qui vont se succéder tout au long des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, d'où de nombreuses contradictions ou des interprétations litigieuses des textes consultés.

D'après les chroniques, la ville de Toulon aurait subi des pillages en 1119, 1148, 1178 et 1197.

Le 4 août 1197, lors d'une incursion sarrasine sur le littoral toulonnais, Hugues Géofroi III, coseigneur de Toulon et de Trets et son neveu Reforciat, furent emmenés en captivité par les barbares². D'autres historiens toulonnais dont Gustave Lambert, avancent que c'est lors du sac

² Paul Maurel : « Histoire de Toulon » - Page 19.

de 1178 qu'Hugues Geofroi et son neveu furent conduits en captivité à Majorque.

C'est à la suite du sac perpétré en 1197, que les habitants de Toulon édifièrent les premières fortifications de la ville, une muraille en pierres sèches, ouverte sur la mer. Hugues Géofroi décéda en 1210, laissant ses seigneuries à ses trois fils, Raimond Géofroi († 1234), Géofroi le cadet dit Gaufridet († 1239), Rostang d'Agoult († 1261).

Raymond avait deux fils, Isnard d'Entrevennes et Reforçiat de Trets.

Dans leur recueil « Actes des vicomtes de Marseille », les historiens Gerin-Ricard et E.Isnard citent Burgondion de Trets († 1231) qui, par son mariage avec Mabile d'Agoult (ou de Goult), prit le nom de famille de sa femme (Acte n°365 de 1213).

Géofroi dit Gaufridet avait une fille, Sibille de Marseille-Trets, dame de Toulon.

Dans le village actuel du Revest-les-Eaux, dressée sur une butte, la tour carrée médiévale reste le seul témoignage du castrum, où séjournaient occasionnellement les seigneurs de Toulon et de Trets.

Gerin-Ricard et le P. Isnard signalent un acte du 1^{er} Novembre 1258, passé au castrum du Revest,

dans la chambre de Sibille³, ce qui confirme l'occupation de ce site par les seigneurs de Toulon, et donc que le lieu était rattaché à la seigneurie de Toulon.

C'est dans la charte n°51 du « Cartulaire de Montrieux », datée du 23 Juin 1197, que le lieudit Revest apparaît pour la première fois à notre connaissance. Dans cette charte est cité « Willelmus de Revesto », chapelain de l'évêché de Toulon⁴.

L'acte n°499 des vicomtes de Marseille, du 18 novembre 1235, rapporte la décision prise par Rostang, évêque de Toulon, de régler le désaccord survenu entre Guillaume de Signes, seigneur d'Ollioules, et les seigneurs de Toulon, Gaufridet de Trets et ses neveux, Isnard d'Entrevennes et Reforçiat de Trets, fils de Raimond.

C'est au cours de ce procès que le castrum du Revest figure pour la première fois dans les textes. Cette querelle fut tranchée par la mise en

³ Edmond Béranger : « Provence Historique » - n°62 – Page 140.

⁴ Raymond Boyer : « La Chartreuse de Montrieux aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles – Pages 491 et 492.

place de bornes, délimitant les territoires de Toulon et d'Ollioules⁵.

Au cours de cette dispute on voit figurer les habitants de Toulon qui ne sont plus les hommes du seigneur, « *nostros homines* », mais les hommes de Toulon, « *homines dicti civitatis* ».

Ainsi commença l'émancipation des habitants de la ville de Toulon.

En 1238, Gaufridet rédigea un testament en faveur de sa fille Sibille-Trets, dame de Toulon. Il s'éteignit l'année suivante.

Au décès de son père, Sibille fit élever à Toulon un tombeau pour sa famille. La sépulture reçut aussi sa mère Guillelme de Blacas († 1234) et son premier époux Gilbert de Baux († 1243).

D'après le P. Isnard, ce tombeau était adossé au mur méridional du porche d'entrée de la tour de Fos. Une épitaphe surplombait la sépulture. Un acte daté de 1482, situe le monument à cet endroit.

Le tombeau fut démoli en 1660 lorsque la cathédrale fut agrandie et le cimetière transformé en place publique.

⁵ Guerin-Ricard et Isnard : « Actes des vicomtes de Marseille » - Page 157.

Le seul vestige de ce tombeau est l'épithaphe que Sibille fit graver et qui aujourd'hui est encastrée dans la face méridionale de la cathédrale de Toulon.

a) Extinction des Géofroi, seigneurs de Toulon

Précédant son décès survenu en 1261, Sibille de Trets, dame de Toulon, institua Charles I^{er} d'Anjou comte de Provence, son héritier universel.

Elle confirma aussi les privilèges accordés aux Toulonnais.

La descendance des seigneurs de Toulon s'éteignit avec Sibille qui alla reposer dans le caveau familial.

A l'aube du XIII^{ème} siècle, le comte de Provence était Raimond Beranger V, issu d'une longue lignée appartenant à la maison de Barcelone, abordée en début d'ouvrage.

(Le comte occupait le sommet de la hiérarchie féodale, les vicomtes étaient ses vassaux).

Lors du décès de Béranger V, sa fille Béatrix hérita du Comté de Provence. En épousant Béatrix, Charles I^{er} d'Anjou, frère de Louis XI (Saint-Louis), devint comte de Provence. Rappelons que Marguerite de Provence, sœur de Béatrix, était l'épouse de Saint-Louis.

b) La seigneurie du Revest

Un an après le décès de Sibille, l'acte n°564 des vicomtes de Marseille du 29 novembre 1262 nous rapporte un échange conclu entre Charles I^{er} d'Anjou comte de Provence, sa femme Béatrix d'une part et Isnard d'Entrevennes, Reforçiat de Trets (coseigneurs de Toulon et de Trets) d'autre part.

Cet échange comporte les seigneuries du Revest, Cuers et les coseigneuries de Trets que Charles d'Anjou tenait de Sibille, contre la part des coseigneuries de Toulon possédées par les cousins germains de Sibille⁶.

Dans cet acte, il n'est plus question du castrum du Revest, mais de la seigneurie du Revest.

Toulon n'avait désormais d'autre seigneur que le comte de Provence.

⁶ Guerin-Ricard et Isnard : « Actes des vicomtes de Marseille » - Page 180.

Les d'Agoult-Trets et les Montauban, seigneurs du Revest et La seigneurie de Dardennes

D'après Edmond Béranger, au XIV^{ème} siècle, les d'Agoult-Trets, possédaient encore le fief du Revest. Leur alliance avec la famille Montauban reste confuse, par la répétition de plusieurs Raimond et Reynaud de Montauban (souvent confondus) évoqués au cours des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles.

Devenu seigneur du Revest, Reforçiat de Trets maria sa fille Sibille, dame de Trets (qu'il ne faut pas confondre avec Sibille, fille de Gaufridet), à Raimond (ou Reynaud) de Montauban, seigneur de Saint-André en Beauchêne, (actuellement commune de la Faurie en Dauphiné.)

Cette ancienne province de France regroupe aujourd'hui les départements de la Drôme, des Hautes-Alpes et de l'Isère.

Dans un recueil de Rivoire de la Batie « Armorial du Dauphiné », nous avons trouvé quelques représentants des Montauban : « famille souveraine aux Baronniees dont l'origine et la filiation se perdent dans l'obscurité du Moyen-âge et dont le premier membre connu, nommé Dragonnet, vivant en 1206, paraît un fils puîné de la maison de Meillon ou Mévouillon qui possédait la terre de Montauban avant cette époque.

Les Montauban formèrent plusieurs branches dont l'une s'éteignit avec un Raymond de Montauban, seigneur de Montmaur dont les biens passèrent en 1338 à Mabile de Montauban, sœur d'un Dragonnet évêque de Gap. Izoard Artaud fils de Mabile, recueillit la succession et prit le nom et les armes des Montauban. »

Nous ignorons la date de mariage de Sibille fille de Reforciat de Trets avec un Raimond (ou Reynaud) de Montauban cité en début du chapitre, mais nous pensons qu'il eut lieu au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle.

Le recueil « des Actes des vicomtes de Marseille » nous cite plusieurs dates situant des événements :

- Acte n°620 passé au Revest le 16 avril 1316- Testament de Sibille de Trets fille de Reforciat et veuve de Raimond de

Montauban, en faveur de sa fille Béatrix⁷ ; d'après Edmond Baratier elle lui lègue les meubles de la bastide (probablement celle de Dardennes) et constitue héritière son autre fille Marguerite femme d'un autre Raimond de Montauban⁸.

- Acte n°640 du 24 janvier 1330- Béatrix de la Roche, dame de Trets, fille de feu Sibille de Trets...aurait été l'épouse d'un Artaud de Montauban.
- Acte n°656 du 17 juin 1342 - Testament de Béatrix de la Roche, dame de Trets et du Revest⁹.

La branche des Montauban/Artaud issue des anciens comtes de Die fut si puissante qu'elle s'arrogeait le droit d'anoblir.

Après un silence de plusieurs décennies un document du XV^{ème} siècle mentionne que « La terre seigneuriale de Dardennes, consiste en biens nobles et en biens roturiers démembrés du fief du Revest. Les biens roturiers sont taillables à la communauté du Revest ».

⁷ Guerin-Ricard et Isnard : « Actes des vicomtes de Marseille » - Page 197.

⁸ Edmond Baratier : « Provence Historique » - Page 140.

⁹ Guerin-Ricard et Isnard : « Actes des vicomtes de Marseille » - Pages 206 et 213.

Mais donnons la plume à Laurent Mongin qui, dans son livret «La Vallée de Dardennes», rapporte :

« Un jugement du baile de la Cour Royale de Toulon, en date du 28 Avril 1406, nous apprend l'existence de la dame Isabelle de Simiane, veuve d'un Raimond de Montauban » (Raimondi de Mont Albano dans le texte), seigneur du Revest et de la bastide de Dardennes.

Après de patientes et laborieuses investigations, nous parvînmes à découvrir qu'en 1385, Reynaud de Montauban, époux de Billette de Mévouillon, père de Raimond ne joignait pas à ses titres de seigneur du Revest, de Tourris et de La Valette, celui de seigneur de Dardennes. Il est donc logique de conclure que la bastide de Dardennes avait été démembrée du fief du Revest par Reynaud de Montauban, en faveur de son fils Raimond époux d'Isabelle de Simiane¹⁰. Afin de compléter cette filiation ajoutons que le père de Reynaud était aussi un énième Raimond de Montauban, seigneur du Val en Beauchêne et du Val d'Ardenes.

Le 27 avril 1406, peu de temps après le décès de Raimond son mari, la dite Isabelle (fille de

¹⁰ Laurent Mongin et Alexandre Paul : « La Vallée de Dardennes » - Page 23.

Guirand de Simiane, baron de Gordes, seigneur de Châteauneuf dans le Comtat Venaissin et de Marie de Signes et d'Ollioules), dut affronter la cité de Toulon qui l'accusait de dériver les eaux du béal traversant ses terres, à son profit et au détriment des moulins de la dite cité.

Voici quelques lignes de ce procès :

« Le dit seigneur bailli ordonna et enjoignit à noble Isabelle de Simiane, épouse de Raimond de Montauban seigneur de la bastide de Dardennes, de ne plus retenir ni détourner la dite eau à l'avenir, mais qu'elle permette de la faire arriver dans l'état où elle est maintenant, et de lui laisser faire son cours habituel aux moulins à blé de la dite cité et aux autres lieux par lesquels elle a coutume de passer. »¹¹

Isabelle et Raimond eurent deux fils, Isoard et Elzéard. À la mort de Raimond, Isabelle figura seule comme dame de Dardennes.

¹¹ Igor Fedoroff et Yvette Roché : « Au fil du Béal » - Pages 57 à 61 – d'après des traductions du 16^{ème} au 18^{ème} siècle déposées aux Archives communales de Toulon (Série DD41).

Le Val d'Ardennes

Les sources du Las

C'est au pied du village du Revest et de sa tour médiévale que naît la rivière du Las (autrefois Das), issue de plusieurs sources exutoires dont la source pérenne est La Foux, appelée jadis source de Siblas, alimentées par la nappe phréatique du gouffre du Ragas.

Dans son ouvrage « La France Ignorée », le célèbre spéléologue E.A. Martel publia une carte de la haute vallée de Dardennes où ces sources sont répertoriées.

Dès l'occupation des rives du Las par des populations sédentaires, celles-ci établirent depuis la naissance des eaux, de petits barrages en pierres sèches, appelées « resclauses » pour capter les eaux et irriguer leurs cultures à l'aide de canaux creusés à mains d'hommes.

Plus tard, les seigneurs de Toulon, propriétaires fonciers du terroir revestois améliorèrent ces canaux primitifs, les agrandissant, les caladant, au fur et à mesure, afin de desservir leurs exploitations agricoles.

L'émancipation des Toulonnais débuta sous Gaufridet seigneur de Toulon et du Revest.

L'acte n° 540 des vicomtes de Marseille (Gerin-Ricard), du 8 novembre 1252 confirme les privilèges accordés par Sibille aux habitants de Toulon¹².

Le 9 mars 1315, le roi Robert créa à Toulon un conseil municipal permanent renouvelable tous les ans¹³. C'est probablement ce conseil qui élaborait un canal communal appelé béal dont la construction et l'entretien furent assurés par la Communauté de la ville. Mais c'est la reine Jeanne, petite fille du roi Robert qui, en 1367, accorda aux Toulonnais la faculté de pouvoir nommer tous les ans des syndics selon leur volonté et de leur confier plein et entier pouvoir pour la gestion des affaires de la ville¹⁴.

¹² Guerin-Ricard et Isnard : « Actes des vicomtes de Marseille » - Page 170.

¹³ Archives communales de Toulon : AA 3.

¹⁴ Archives communales de Toulon : HH 2.

Entre la source de la Foux et la bastide de Dardennes

Si l'on se réfère aux plans cadastraux napoléoniens, nous découvrons qu'entre la source et le hameau de Dardennes, les terres riveraines du Las, anciennes possessions des seigneurs de Toulon, étaient complantées de vignes et d'oliviers.

Depuis des temps immémoriaux, les cultures traditionnelles reposaient sur la trilogie antique du blé, de la vigne et de l'olivier.

Entre les rangées de vignes, on cultivait les céréales et les légumineuses.

Cette méthode de plantation était appelée culture en oullière¹⁵.

En poursuivant le sentier tributaire du béal, englobé de nos jours dans des lotissements privés, après un brusque coude, on arrivait en vue de la demeure seigneuriale.

¹⁵ Joséphine Moretti : Bulletin de l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Seynois.

À l'Est de la bastide s'ouvre un profond gouffre de verdure ou cascaille le Las, dans un site charmant connu sous le nom de « salle verte ».

Les comtes de Marseille de la maison de Vintimille, seigneurs du Revest et de la Valdardennes

Le 25 janvier 1432, Bertrand VII de Marseille des comtes de Vintimille, coseigneur d'Ollioules, fait confirmer par la Cour royale d'Aix qu'il avait acquis d'Elzéard de Montauban, pour la valeur de 2000 florins, les seigneuries du Revest et de la bastide de la Valdardennes¹⁶. C'est à cette date, par cette confirmation que l'on retrouve le fil de la seigneurie du Revest de nouveau réunie à celle de la bastide de Dardennes.

Afin d'alléger le texte, nous supprimerons la particule « des Comtes de Vintimille » ne laissant subsister que celle « de Marseille ».

Par son mariage avec Yolande de Tende de Lascaris le 25 août 1495, Bertrand VII de

¹⁶ Edmond Baratier : « Provence Historique » - n° 62 - 1965 - Page 141.

Marseille eut deux fils, Gaspard († avant 1566), coseigneur d'Ollioules, de Tourves et d'Evenos qui épousa en 1529 Anne d'Arcussia († en 1569), dame d'Ollioules et de Tourves, et Melchior frère cadet de Gaspard († avant 1577), seigneur du Revest et de la Valdardennes qui épousa Marguerite de Simiane.

Gaspard de Marseille et Anne d'Arcussia eurent plusieurs enfants dont Isabeau et Anne.

Isabeau de Marseille épousa Melchior Parisson, coseigneur du Revest, juge royal à Toulon qui le 18 mai 1551 vendit la moitié de la seigneurie du Revest à son père Jacques Parisson époux de Louise Thomas, fille de Pierre Thomas dont nous aborderons la famille dans les pages qui vont suivre.

Anne de Marseille épousa en 1533 en premières noces, Jacques II Thomas (décédé entre 1567 et 1569) seigneur de Sainte Marguerite, lieutenant sénéchal d'Hyères et frère de Louise Thomas.

En secondes noces Anne épousa en 1569

Balthazar Signier, seigneur de Pieusin, lieutenant sénéchal d'Hyères en 1578.

Melchior de Marseille, frère cadet de Gaspard, seigneur du Revest et de Valdardennes vendit la totalité de la seigneurie du Revest à Barthélémy Thomas (troisième fils de Pierre Thomas), sieur

de Milhaud conseiller au parlement d'Aix, et à Jacques Parisson d'Ollioules.

Après cette vente la seigneurie fut partagée en deux entre les acquéreurs.

À la mort de Jacques Parisson, ce fut son fils Melchior époux d'Isabeau de Marseille qui devint coseigneur du Revest par moitié avec Barthélémy Thomas.

C'est Melchior Parisson qui vers 1578 fit construire l'actuel château du Revest¹⁷.

Melchior de Marseille, frère cadet de Gaspar et son épouse Marguerite de Simiane eurent plusieurs enfants dont Antoine, coseigneur du Revest, camérier de Pignans, capitaine d'Hubert de Vins, mort assassiné à Pignans en 1581, qui fut marié à Laurette Peyran d'Ollioules.

Leur second fils Hercule dit Cambernard, coseigneur du Revest après la mort d'Antoine, principal lieutenant d'Hubert de Vins, chevalier du Revest et de Saint Jean de Jérusalem fut bailli de Manosque¹⁸.

¹⁷ Jean Broc : « Provence Historique » - n°62 – 1965 – Page 141 (lettres de M. Jean Broc adressées à M. Pierre Trofimoff).

¹⁸ Jean Broc : « Bulletin des Amis du vieux Toulon » - n° 108 - 1986 – Page 7 et suivantes.

Le 6 mars 1568, Lucrece fille de Melchior de Marseille, épousait Honoré I Thomas (quatrième fils de Pierre Thomas).

En cette occasion, Antoine de Marseille, frère de Lucrece, lui fit donation de la terre seigneuriale de Valdardennes. Ainsi Honoré Thomas hérita de la seigneurie de Valdardennes.

La famille Thomas

Les Thomas appartiennent à l'une des riches familles de notables toulonnais dont les membres apparaissent dans nos archives dès le début du XV^e siècle.

On cite un Charles Thomas gouverneur de la Tour de Toulon en 1096, bien qu'aucune branche ne cherche à se rattacher par preuves à ce Charles.

Aucun titre de noblesse ne vient confirmer l'appartenance des Thomas à celle-ci :

« Les Thomas aussi prétendront à la noblesse, et notamment ils déclareront après 1707, lors du siège, que toutes leurs archives de famille ont brûlé lors de celui-ci, ce qui n'abusera pas toutefois les généralistes des Ordres du Roi »¹⁹.

Signalons cependant que les armes des Thomas, écartelées de gueule et d'azur à la croix d'or tréflée, ont été retrouvées sur les terres de leurs seigneuries de Dardennes et de la Valette.

Jacques 1^{er} Thomas († avant le 3 février 1450) fut notaire public apostolique et impérial à Toulon en 1413.

¹⁹ Michel Vergé-Franceschi. : « Louis de Martini d'Orvès » - Bulletin des Amis du vieux Toulon - n°114 – 1992 - Page 145.

Il fut autorisé à créer douze notaires publics et à légitimer douze bâtards mâles ou femelles. En vertu de ces pouvoirs, le 1^{er} décembre 1413, il légittima et créa Antoine 1^{er} Thomas, « né d'un homme marié et d'une fille libre ». Il fut syndic en 1433.

C'est à ce degré que commence la généalogie véritable des Thomas. Dès lors afin d'éviter toute confusion des mêmes prénoms qui vont se répéter tout au long des textes qui vont suivre, nous allons adopter une numérotation.

Antoine 1^{er} Thomas, fils naturel légitimé de Jacques 1^{er}, fut syndic de Toulon en 1431, 1448, 1452, bailli et capitaine de Toulon en 1442, qualifié secrétaire familial et fidèle ami du roi René qui le nomma viguier et capitaine d'Hyères.

Député vers le roi par la ville de Toulon, envoyé en mission auprès du roi de Castille, reçut le brevet de chevalier de son ordre en 1445, nommé châtelain et capitaine de la forteresse de Toulon, il mourut vers 1480.

Pierre 1^{er} Thomas, petit fils d'Antoine 1^{er} Thomas et de Catherine Garnier, né vers 1474, fut seigneur de Châteauneuf, de Sainte Marguerite.

Entre 1526 et 1527 il acheta auprès de Gaspard de Castellane la terre de Châteauneuf - Sainte Marguerite.

Lieutenant et Maître des ports de Toulon, il fut nommé viguier en 1529, trésorier de la ville en 1534, consul en 1536.

Il acquit la moitié de la terre d'Evenos de Gaspard de Vintimille seigneur d'Ollioules, fils de Bertrand VII de Marseille.

Marié à Honorade Signier en 1502, il mourut vers 1552.

Gaspard 1^{er} Thomas (fils aîné de Pierre Thomas) seigneur de Châteauneuf, de Sainte Marguerite, Milhaud, la Valette, coseigneur de Beaudouvin et de la plus grande partie de la Garde, acquit le 21 décembre 1533 des héritiers d'Antoine Marin du lieu de la Valette, l'île de Milhaud située dans la rade et près le port de Toulon. (la qualification d'île n'a jamais été exacte puisque dans l'acte d'achat de la juridiction de Milhaud faite par Pierre Thomas on la spécifie : « environnée ainsi qu'on le dit de la mer »).

Il fut lieutenant et Maître des ports en la ville de Toulon en 1544.

Le 31 juillet 1534, en épousant en premières noces Claudine Glandevès dame de la Garde, fille de Louis Glandevès seigneur de la Garde et d'Isabeau Forbin, Gaspard 1^{er} Thomas réunit

une grande partie des droits seigneuriaux de la famille Thomas.

À la mort de son époux Boniface de Pontevès, Louise sœur de Claudine, vendit à son beau-frère Gaspard 1^{er} Thomas, le 1/8^{ème} de la Seigneurie de la Garde.

Veuf de Claudine, Gaspard 1^{er} épousa en secondes noces Marguerite de Seytres qui lui apporta les 2/8^{ème} des seigneuries de la Garde et de la Valette qu'elle avait acquis en 1545 de François Forbin-Solliès.

Gaspard 1^{er} Thomas mourut assassiné en 1575, lors des Guerres de religions²⁰.

a) Branche des Thomas seigneurs du Revest et de la Valdardennes

Honoré 1^{er} Thomas de Sainte Marguerite fut seigneur du Revest et de la Valdardennes, coseigneur de Pierrefeu.

Il avait pris l'habit de chanoine régulier de Saint Augustin à Pignans et y avait fait profession comme camérier de ce chapitre.

²⁰ Marquis de Boisgelin : « Les Thomas, marquis de la Garde, barons de Sainte Marguerite » - Pages 6 à 13, 17 à 21.

Après la mort de son père il fit déclarer ses engagements nuls. Il obtint un bref du pape Pie V, lui donnant l'autorisation de se marier, nonobstant sa profession faite en l'église de Pignans.

Il fut fait prisonnier par le duc d'Epéron en 1595 et dut payer 18000 livres pour sa rançon.

Souvenons-nous que le 6 mars 1568 il avait épousé Lucrèce de Marseille, fille de Melchior de Marseille des comtes de Vintimille, seigneur du Revest et de Valdardennes.

Lucrèce s'éteignit avant le 22 septembre 1596.

Parmi les filles d'Honoré 1^{er} et de Lucrèce nous citerons Isabeau qui épousa Jean-Baptiste de Glandevès, fils de Pierre-Isnard de Glandevès seigneur de Cuers.

Rosalie sœur d'Isabeau avait épousé en premières noces, le 22 septembre 1596,, Annibal Signier et en secondes noces Balthazard Parisson coseigneur du Revest²¹.

À sa mort en 1620, Balthazar Parisson qui avait acheté la moitié de la terre du Revest, laissa celle-ci à Honoré 1^{er} Thomas et à sa fille Roxane dame du Luc mariée à François de Vintimille

²¹ Marquis de Boisgelin : « Les Thomas, seigneurs de Dardennes » - Page 92.

seigneur du Luc. Par la suite Honoré 1^{er} Thomas céda sa part à François de Vintimille²².

Le fils aîné d'Honoré, Louis 1^{er} Thomas viguier de Toulon, seigneur de Valdardennes, de Pierrefeu et du Revest, fut émancipé par son père le 1^{er} janvier 1592.

Il avait épousé en premières noces, le 27 août 1589, Angélique de Pierrefeu dame du dit lieu, fille de François et de Sibille de Glandevès, et en secondes noces le 19 septembre 1596, Lucrèce Signier qui lui donna François 1^{er} Thomas et Françoise.

b) François 1^{er} Thomas, vente des terres et des moulins de Dardennes à la communauté de Toulon

Françoise Thomas, fille de Louis 1^{er} Thomas, épousa le 27 avril 1619 Louis Raisson, lieutenant général de l'Amirauté au Siège de Toulon, veuf de Diane Noble décédée en 1612.

Le frère de Françoise, François 1^{er} Thomas, seigneur de Valdardennes, du Revest, capitaine

²² Pierre Trofimoff : « Les seigneurs du Revest » - Provence Historique - n°62 - 1965 – Page 142.

d'artillerie en 1635, épousa le 14 septembre 1625
Marquise Doria.

Émancipé par son père le 12 novembre 1625,
agissant comme héritier de son père Louis 1^{er}
Thomas et de son grand-père Honoré 1^{er}
Thomas, il dut affronter la ville de Toulon par
rapport à l'usage des eaux appartenant à la
communauté de la ville.

En effet bien que propriétaire des eaux du Las, la
communauté de Toulon dut engager de
nombreux procès et transactions avec les
seigneurs de Valdardennes dont les terres étaient
traversées par le béal communal.

Afin de mettre un terme à ces contestations, le 26
mai 1640, François 1^{er} Thomas vendit à la
communauté de la ville pour la somme de 50000
livres ses cinq moulins et une partie des terres de
Valdardennes tout le long du béal jusqu'à la
source de la Foux, et huit jours de juridiction de
fief, juridictions haute, moyenne et basse.

Il mourut le 19 août 1690.

Je publie une copie abrégée de cet acte de vente,
réalisée en 1770.

En 1648, la communauté de Toulon fit
construire, tout contre le château seigneurial, un

édifice où les consuls de la ville venaient exercer leurs fonctions pour les fêtes de Pentecôte²³

c) Honore II Thomas, la poudrière de Dardennes

Honoré II Thomas fils de François 1^{er} Thomas et de Marquise Doria, seigneur de Valdardennes et du Revest fut émancipé par son père le 3 juin 1650.

Le 5 juin 1667, il épousa Anne de Solliès.

En 1671 et 1672, Honoré II Thomas vendit à la ville de Toulon plusieurs parcelles de ses terres sises au quartier du Peyron pour y implanter une poudrière à l'usage de la marine royale.

Les travaux de cet établissement commencèrent en novembre 1671 et furent terminés en octobre 1673.

Le 11 octobre le grand enclos de la poudrière était arrenté au Sieur Berthelot commissaire des poudres et salpêtres de France pour neuf années consécutives.

²³ Igor Fedoroff et Yvette Roché : « Au fil du Béal » - Pages 66 à 69 (d'après les Archives communales de Toulon, dossiers DD32 et DD41).

Le 17 octobre 1684 l'explosion de la poudrière causa des victimes et d'importants dégâts et aucune maison se trouvant dans le voisinage de l'enclos ne fut épargnée.

Entre temps Honoré II mourut le 3 octobre 1676, et sa veuve Anne de Solliès demeura tutrice de deux enfants mineurs, François II et Honoré III Thomas²⁴.

François II né le 21 juillet 1669 mourut au service du roi, son frère Honoré III né le 24 avril 1671 mourut lui aussi au service du roi.

Parmi les fils d'Honoré II et d'Anne de Solliès, citons deux jumeaux Melchior IV et Joseph III nés le 23 mars 1673 dont nous perdons la trace après leur naissance²⁵.

²⁴ Igor Fedoroff-Yvette Roché. « Au fil du béal » - Pages 90 à 97, 103, 104. Archives communales de Toulon : FF 292, FF 293, FF 294.

²⁵ Marquis de Boisgelin : « Les Thomas, seigneurs de Dardennes » - Pages 93 et 94.

d) Le château des consuls de Toulon à Dardennes

Quelques historiens locaux affirment que la partie de la demeure édifiée par les consuls de Toulon en 1648 se trouvait à l'intérieur de la bâtisse seigneuriale.

Cette thèse est contredite dans divers écrits de nos archives communales.

Donnons la parole à nos consuls qui rapportent une de leur visite effectuée au terroir du Revest :

« ...l'an 1648 et le second jour du mois de juin... serions venus le long de la rivière jusqu'au bâtiment ou château nouvellement fait et construit pour la dite communauté au dit Dardennes et dans son fonds tout contre celui de Sieur François Thomas seigneur de Dardennes»²⁶.

Rapport des experts venus évaluer l'ampleur des dégâts après l'explosion du 17 octobre 1684 :

« La portion de la ville de Toulon en ce château fait face directement au martinet à poudre de Dardennes. Par sa situation elle est bien plus exposée aux suites des incendies qui peuvent y arriver que celle de la dame de Dardennes. Aussi

²⁶ Archives communales de Toulon : DD 41 – Folio 29.

la portion de la ville en ce château a bien plus été endommagée par l'incendie du 17 octobre que celle de la dame de Dardennes. »²⁷.

Sur les gravures que nous possédons, l'édifice des consuls de Toulon s'appuie contre une partie de la façade sud du château seigneurial, orientée vers la poudrière.

e) Les derniers Thomas, seigneurs de Valdardennes

C'est dans la branche des Thomas, seigneurs de Pierrefeu et de Châteauneuf, que sont cités les derniers Thomas qui portèrent le titre de seigneurs de Valdardennes.

Dans son livret « La vallée de Dardennes » Laurent Mongin, archiviste de la ville de Toulon, note qu'en 1725 Pierre de Thomas seigneur de Beauvais, officier de marine, était seigneur de Dardennes et qu'en 1772, Jean Baptiste François de Thomas, seigneur de Pierrefeu, Beauvais,

²⁷ Procès entre la ville de Toulon et Anne de Solliès – Dossier FF292.

Saint Pierre, portait aussi le titre de seigneur de Dardennes²⁸.

Dans un article publié dans « Le Petit Var » du 11 octobre 1922, Ferdinand Joseph, officier de marine, historien local, notait qu'en 1723 un Sieur Beauvais Thomas seigneur de Dardennes eut un procès avec les consuls de Toulon qui lui reprochaient d'avoir rehaussé les murs du béal dans la partie qui traversait son domaine de Dardennes²⁹.

En reprenant la généalogie des Thomas depuis Antoine II, nous pensons avoir retrouvé le dernier Thomas portant le titre de «seigneur de Dardennes».

Antoine II Thomas de Sainte Marguerite, seigneur de Beadouvin, Châteauneuf, coseigneur de la Valette, était le fils aîné de Gaspard I Thomas et de Marguerite de Seytres.

En 1581, Antoine II Thomas épousait en première noce, Isabelle de Balbs Burton. Ils eurent plusieurs fils dont Barthélémy II Thomas seigneur de Châteauneuf qui le 10 août 1624, s'unit à Catherine de Pontevès.

²⁸ Laurent Mongin et Alexandre Paul : « La vallée de Dardennes » - Pages 24 et 25.

²⁹ Igor Fedoroff-Yvette Roché : « Au fil du Béal » - Pages 126 à 130.

De cette union naquit le 3 décembre 1632, Melchior Thomas de Châteauneuf, capitaine de vaisseaux du roi, consul de Toulon en 1691, viguier de la ville le 23 juillet 1692.

Le 10 juin 1663 il épousait Anne d'Astour, fille de Charles d'Astour et d'Hélène Noble du Revest.

Il mourut le 26 février 1698.

Leur fils Joseph I^{er} Thomas de Châteauneuf épousa Thérèse Françoise de Pontevès. Ils eurent quatre fils dont Jean François Thomas, né le 24 juin 1717 qui fut seigneur de Châteauneuf, Beauvais, la Penne, Saint-Pierre et Valdardennes. Capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des Maréchaux de France au département de Toulon, il s'éteignit le 29 décembre 1782.

Il semble être le dernier représentant de la famille Thomas, seigneurs de Valdardennes.

Il ne peut-être le sieur Beauvais Thomas cité par Ferdinand Joseph dans le procès de 1723, car âgé de six ans au moment de ce procès³⁰.

³⁰ Marquis de Boisgelin : « Les Thomas, seigneurs de Châteauneuf » - Pages 63 à 69.

f) Qui était Beauvais Thomas seigneur de Dardennes qui résidait à la bastide en 1723

Melchior 1^{er} Thomas, deuxième fils d'Honoré I Thomas et de Lucrèce de Marseille, fut conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Provence.

Il fit diverses acquisitions à Pierrefeu. Le 3 décembre 1647, il érigea en arrière fief de sa seigneurie de Pierrefeu la bastide de Baux sous le nom de Saint-Pierre, la bastide Blanche sous le nom de Beauvais et le Logis sous le nom de Penne. (Ces sites existent toujours. On les trouve à la périphérie de Pierrefeu.)

Le 22 février 1609 il épousa Marguerite Doria et mourut le 8 septembre 1649.

Son petit fils Louis II Thomas, coseigneur de Pierrefeu et de Saint Pierre fut consul à Draguignan en 1678 et 1679. Il décéda le 23 septembre 1684.

Il avait épousé le 21 juin 1660 Claire Geoffroy Delphin Gansard qui lui donna :

Joseph II Thomas seigneur de Valdardennes et de Beauvais, chevalier de Saint-Louis, capitaine de vaisseau qui mourut le 7 février 1735.

Melchior III Thomas, frère de Joseph, né le 7 février 1678, coseigneur de Pierrefeu, Beauvais, Saint-Pierre et Valdardennes, chevalier de Saint

Louis, lieutenant colonel, commandant la capitainerie générale de gardes-côtes de Toulon, commandant pour le roi en la ville et viguerie de Draguignan en 1720.

Il avait épousé Marie Charlotte Saquy et mourut le 16 septembre 1746³¹.

Si l'on se fie au titre de seigneur de Dardennes et de Beauvais, notre Beauvais Thomas qui eut un procès avec les consuls de Toulon en 1723, ne peut-être que Joseph II Thomas.

³¹ Marquis de Boisgelin : « Les Thomas, seigneurs de Pierrefeu » - Pages 95 à 104.

Les SUCCESEURS des THOMAS, SEIGNEURS de DARDENNES

Parmi l'imposante généalogie des Thomas, je n'ai trouvé aucun Pierre Thomas, seigneur de Beauvais et de Dardennes en 1725, cité par Laurent Mongin dans son livret « La vallée de Dardennes ».

Reprenant le livret de Laurent Mongin, au chapitre consacré aux seigneurs de Dardennes, je cite d'après l'ordre du livret, les seigneurs qui ont succédé à Jean François Thomas de Châteauneuf seigneur de Dardennes en 1772 :

« 1781- Raphael de Magalon, avocat au parlement de Provence.

1786 - Jean-Baptiste de Monier du Castellet, chef d'escadre, directeur général du port et de l'Arsenal de Toulon.

Le 11 août 1790, Monsieur du Castellet quittait le château de Dardennes pour venir prêter son serment civique à Toulon.

Dès que le peuple apprit que cet officier général se trouvait dans la ville, il se mit à sa poursuite et l'ayant rejoint se jeta sur lui.

Meurtri de coups, Monsieur du Castellet allait être pendu, lorsqu'il fut délivré par des soldats qui passaient heureusement par là ».

En 1791 le château de Dardennes devient bien national.

Conformément aux décrets de l'assemblée nationale, les Domaines nationaux furent mis en vente aux enchères par les administrateurs composant le Directoire du district de Toulon.

Par devant Maître Sénès notaire à Toulon, le château de Dardennes fut vendu le 21 Messidor An VI comme bien national au sieur Ollive.

En 1820, le sieur Ollive revendit le domaine à Joseph François du Poil, conseiller du Roi.

La fille de Joseph François du Poil, Marie Antoinette, épousa en 1788 François Meifred, Premier Président de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

Armoiries de la famille Thomas

C'est Gaspard I Thomas, seigneur de Châteauneuf Sainte Marguerite, époux de Claudine Glandevès, qui apporta les armes des Thomas dans sa famille.

C'est Nicolas I Thomas, fils aîné de Gaspard I et de Claudine, qui fit ériger en baronnie sa terre de Sainte Marguerite par lettres du roi données en septembre 1578, avec union des seigneuries de la Garde, la Valette, l'île de Giens desquelles il prêta hommage les 2 décembre 1579, 7 mars 1597, 18 juin 1605 et 18 février 1611.

Chevalier des Ordres du Roi, baron de Sainte Marguerite, il mourut avant le 7 novembre 1615.

Notons que les habitants de la Valette, après de nombreuses contestations, obtinrent de se racheter en 1614 et 1616 envers leurs seigneurs, et à cette époque les droits que les Thomas s'étaient réservés de porter le titre de sieurs de la Valette, ne fut plus qu'un droit honorifique dont ils ont joui jusqu'à leur extinction en 1856. Les Thomas se prétendaient aussi marquis, vicomtes et comtes de la Valette.

Les 2 blasons taillés dans la pierre, que je reproduis, furent découverts sur les terres de la bastide de Dardennes.

L'un représente les armes à croix tréflée de la famille Thomas surmontées d'une couronne à 3 feuilles d'aches dont 2 de profil (couronne de marquis) alternant avec 2 grosses perles. Cette stèle se trouvait enfouie dans la cour sud de la bastide, à peu de distance des escaliers et de l'arcade précédant cette cour. Peut-être couronnait-elle cette arcade. Sur la seconde stèle, les armes sont surmontées d'un heaume de profil, muni d'une grille avec des barreaux. Il existe une troisième stèle trouvée sur les hauteurs de Beaudouvin, quartier nord de la Valette, elle ne comporte que les armes (croix tréflée) sans les ornements ; elle est déposée dans le hall d'entrée de la nouvelle mairie de La Valette.

Les de Noble et de Chalendar³², seigneurs du Revest

Durant la seconde moitié du XVII^e siècle, le nom de la famille de Noble figure dans les livres terriers du Revest.

Cette famille s'était enrichie dans le commerce toulonnais au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle.

En 1647, Jean II de Noble (1582-1674), avocat, premier consul, viguier, capitaine pour le roi, « acquit du comte de Vintimille du Luc la moitié de la seigneurie du Revest. »³³. Il était le fils de Melchior de Noble et d'Honorade Garnier, petit fils de Sire Jean 1^{er} Noble, marchand à Toulon, trésorier de la communauté, premier consul en 1568

« En 1648 il recevait de la communauté de Toulon la somme de 1010 livres pour s'être

³² R.P Béthenod : Œuvres généalogiques concernant les familles toulonnaises – Manuscrit déposé aux archives des Amis du Vieux Toulon.

³³ Pierre Trofimoff : « Provence historique » - N° 62 - Page 142.

engagé à renoncer à construire des moulins sur ses terres, défense valable pour ses successeurs »³⁴.

En 1602 il épousa Lucrece Félix, fille d'Antoine seigneur de la Renarde dont il eut de nombreux fils.

Son fils aîné Antoine de Noble né en 1605, avocat en 1626, seigneur du Revest et de la Lausière, premier consul de Toulon en 1655, fut anobli avec son fils Jean III de Noble, en 1680.

En 1631 Antoine de Noble épousa Anne de Portalis, fille de Cyprien seigneur d'Ollioules, « avec dispense de consanguinité du 4^e degré et dispense d'âge, l'épouse n'ayant que 11 ans et demi. Ce mariage est confirmé à Toulon le 6 août 1631 ».

L'un des frères d'Antoine, Charles de Noble, seigneur du Revest, écuyer, premier consul en 1633 et 1671, épousa en 1643 Claire de Ribe que nous retrouvons dans le registre des « Biens des habitants du Revest » en l'année 1700, sous le nom de Madame de Ribe, dame du Revest.

Ils eurent plusieurs filles dont Thérèse de Noble du Revest, mariée en 1679 à François de Chalendar de La Motte, capitaine de vaisseau du

³⁴ Pierre Trofimoff : « Provence historique » - N° 62 - Page 142.

roi, lieutenant général en la sénéchaussée de Valence.

Revenons à Antoine de Noble précédemment cité. Son fils Jean III de Noble (1633-1696) qui fut anobli avec son père en 1680, était seigneur du Revest et de l'Eygoutier, premier consul à Toulon en 1680 et 1685, maire consul en 1692 ; il épousa en 1663 Isabeau de Grasse de Mouans.

Un autre fils d'Antoine, François de Noble (1643-1700) fut abbé au Revest.

Joseph de Noble (†1714) fils aîné de Jean III de Noble, seigneur du Revest, lieutenant de vaisseau, épousa en 1698 Anne-Charlotte de Chalendar, fille de François de Chalendar, seigneur de La Motte.

Il vendit une portion de terre à la communauté de Toulon en 1703.

D'après le livre terrier du Revest, Charles de Noble troisième fils de Jean III de Noble possédait en 1655 avec son père plusieurs pièces de biens au terroir du Revest.

« C'est au décès, en 1739, de Jean-François de Noble que la terre et le château du Revest passèrent dans la famille de Monsieur Louis-Charles de Chalendar de la Motte. Cette terre lui venait de sa tante Madame Anne Charlotte de Chalendar.

À la mort de Louis-Charles de Chalendar de la Motte en 1777, sa veuve vendit la terre du Revest à Monsieur Antoine de Brignoles, écuyer de la ville d'Aix »³⁵.

³⁵ Pierre Trofimoff : « Provence historique » - N° 62 - Page 142.

Dans sa généalogie de la famille de Noble, le R.P. Béthenod, cite que Jean François de Noble est né le 6 décembre 1698 et qu'en 1752 il fut major de la marine à Toulon. Il était le fils de Joseph de Noble et d'Anne Charlotte de Chalendar.

Les RIPERT, Seigneurs du Revest

Les représentants de la branche aînée de cette famille établie à Toulon dès le XV^o siècle, furent seigneurs de Carqueiranne, Escaillon, Beaudouvin et Collobrières.

Dans sa généalogie des Ripert, le R.P.Béthenod cite le nom d'Allart Ripert, troisième fils de Jacques Ripert, qui en 1515 figurait dans le cadastre de Toulon.

En 1543, Allart fut acquéreur de la Terre du Revest, en 1555 de celle de Valdardennes.

Viguiier et capitaine de Toulon de 1545 à 1556, il épousa en 1529 Melchionne Fresquière en première noce, puis en 1544, Anne Hue de Marseille en seconde noces.

En 1545 naquit Sieur François Ripert qui porta le titre de seigneur du Revest.

Il fut consul de Toulon en 1587, 1595, et viguiier de la ville en 1599, 1602.

En 1571 il épousa Lucrèce Thomas, fille de Jacques II Thomas baron de Sainte Marguerite, 2^{ème} fils de Pierre Thomas.

Dans les archives communales de Toulon il existe la copie d'une enquête d'Honorat Ricard

« chanoine capiscol en l'église cathédrale, vicaire général de l'évêché en ceste ville de Thoulon dont l'objet est de contracter et solémniser mariage entre Jacques Aycard fils de Jehan, et damoyelle Anne Rippelle fille de noble François Rippert du dict Thoulon, nonobstant leur quatrième degré de la part du dict Aycard, et troisième degré de la dicte damoyelle en leur consanguinité.

Je cite la déposition d'un témoin :

« L'an mil six cens et le vingtième jour du mois de novembre en la ville du dict Thoulon, Pierre Garjan bourgeois du dict Thoulon, tesmoins, moyénant son serment conformément à l'édit du roi, après avoir déclaré n'estre parent ni allié d'auculne partyes, a dit qu'il a bien veu et cogneu Thomas et Allart Rippertz, frères en ceste ville, et que du dict Thomas a esté engendré feu Loys Rippert, et du dict Loys Rippert est procédé Françoise Rippelle, et de la dicte Françoise et de Jehan Aycard mariés est procédé le dict Jacques Aycard l'une des partyes. Et de l'autre cousté du dict Allart Rippert est procédé François Rippert, et du dict François Rippert et damoyelle Lucesse Thomasse mariés est procédé la dicte damoyelle Anne Rippelle, et par ainsi les partyes se trouvent conjoints au troisième et quatrième

degré de leur consanguinité ; et faite lecture, y a persisté et s'est soubsigné. P.Garjan.»

Ce rapport est intéressant car il lève le doute sur la toponymie du nom Ripelle qui a donné lieu à diverses interprétations. Rappelons que selon la coutume provençale il était courant de féminiser les noms de famille pour une femme.

Sur le terroir du Revest les familles Cordier, Danillon, Massillon, Thomas donnèrent leurs noms aux quartiers La Cordière, La Danillonne, La Massillonne, La Thomasse. Les Ripert adoptèrent le nom plus « audiogénique » de La Rippelle

Dans les livres terriers du Revest des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles on trouve de nombreuses terres, olivettes pour la plupart, quelques bastides ayant appartenues à la famille Ripert, sises aux lieux dits le Saraillon, la Cappellenie, la Gardanne, aux collets de Laure, du Jas, d'Isnard, aux costes de la Foux, de Ripert, de la Ripelle. Le nom propre Ripert est quelques fois remplacé par celui de Sieur de Carqueiranne.

La BASTIDE de DARDENNES

Le testament que Sibille dame de Toulon établit en faveur de Charles 1^{er} d'Anjou ne révèle aucune bastide au Val d'Ardenne, c'est probablement qu'en 1261 il n'y en avait pas. Sa construction fut probablement entreprise durant la seigneurie des Montauban, entre la fin du XIII^{ème} et le début du XIV^{ème} siècle. Souvenons-nous, qu'en 1316, Sibille de Trets, veuve de Raymond I^{er} de Montauban avait légué à sa fille Béatrix les meubles de la bastide.

A la bibliothèque des Amis du Vieux Toulon, est déposée la reproduction d'un plan réalisée le 1^{er} décembre 1926, d'après un original qui fut établi le 16 prairial An III, s'intitulant : «Ancien château seigneurial dans la vallée de Dardennes, devenu bien national sous la Révolution, en vue d'un projet d'hôpital»

Signé : l'officier du Génie maritime, Bourcelet.

Ce projet consiste en la modification de quelques cloisons internes de la bâtisse, n'affectant en rien l'ensemble du château tel qu'il se présentait à la fin du XVIII^{ème} siècle

C'est le seul document fiable qui m'a permis d'en faire la description qui va suivre.

Cette copie fut réalisée à la demande de Messieurs Bourgarel et Schwartz qui en 1926 étaient propriétaires du château de Dardennes.

Il apparaît sur ce plan que la tour Est de la bastide possède des murs dont l'épaisseur est beaucoup plus importante que les constructions qui la confrontent. Il a été établi que les dimensions de cette tour sont rigoureusement identiques à celles de la tour du castrum du Revest³⁶.

Elle fut probablement une tour de guet, servant en cas d'invasion, à prévenir l'agglomération fortifiée du Revest qui la dominait.

Nous pouvons affirmer que ces deux tours sont contemporaines.

De nos jours, côté Sud, la façade du château, son entrée principale, sa cour n°1, la terrasse, divers chemins y menant, s'étagent en gradins depuis l'ancien chemin royal allant au Revest.

Il y a quelques décennies, un nouvel accès fut ouvert. Cela nécessita la destruction du petit moulin à blé, cadastré en 1519. (Il n'en subsiste

³⁶ Jean Lacam : «Tours sarrasines dans le Var» - Annales de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie du Var - Bulletin n°16 – 1964 - Pages 36 à 40.

plus que la voûte). Nous apercevons ce moulin sur une rare photographie prise peu de temps avant le début des travaux.

Légèrement en amont du chemin royal, un autre chemin permettait d'accéder au fronton du grand moulin à farine édifié plus tard qui fut appelé le Grand moulin du château.

Autrefois la Bastide que nous appelons de nos jours le château et son grand moulin à blé étaient rattachés au même domaine.

Récemment, lorsque le grand moulin fut vendu à des particuliers, il fallut aménager un portillon et quelques marches pour accéder à la terrasse qui ceinture le château sur l'ensemble de son périmètre.

Depuis la terrasse côté Sud, une porte peinte en bleu, surmontée d'une arcade, permet de parvenir par un escalier à la cour n°1 et à la porte principale située au rez-de-chaussée de la demeure.

Sur la gauche, la terrasse qui passe devant la propriété Les Marronniers, rejoint l'ancien chemin royal allant au Revest.

En empruntant la terrasse longeant la façade ouest du château, on aperçoit dans l'angle, le mur d'une construction dont les deux portes ont été murées.

Le premier étage de cette construction a été arasé et mis de niveau avec la cour n°1.

Le mur septentrional de cette ruine fut adossé contre une portion de la tour ouest du château. On retrouve cette construction sur les gravures des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. C'était la demeure des consuls de Toulon qui l'édifièrent en 1648. François de Thomas était alors seigneur de la Bastide.

Dans la façade de l'aile Ouest du château des portes permettent d'accéder aux anciennes écuries dont le sol est grossièrement caladé.

Nous voilà devant la façade nord de la demeure. Un beau portique donne sur une cour n°2 intérieure au centre de laquelle s'élève un imposant platane.

Jadis sous le porche précédant cette cour, une porte s'ouvrait sur un escalier qui permettait d'accéder au premier étage du château, rejoignant un long couloir occupant l'aile nord sur toute sa longueur, reliant l'aile ouest à l'aile est de la demeure. Cet escalier fut supprimé après 1795.

À droite de cette cour n°2, deux portes pratiquées dans l'aile ouest communiquent, elles aussi, avec les écuries. Sur le seuil de l'une des portes, gravée dans la marche la date 1644.

Dans l'angle sud-ouest de la cour une dalle récente en béton.

Depuis la terrasse nord transportons-nous à la terrasse méridionale. Pour accéder à la cour n°1, nous devons gravir une quinzaine de marches. Nous voici devant la façade sud du château.

Une belle porte en bois, ceinte de pierres taillées, constitue l'entrée principale de l'édifice. Franchissons le seuil du rez-de-chaussée. Une vaste salle formant vestibule est limitée au nord par un mur dont les fenêtres ouvrent sur la cour intérieure n°2.

À droite, adossée contre le mur de la tour Est, il existait une ouverture dans laquelle un escalier accédait à l'entresol. Cette excavation n'existe plus, elle a été comblée au ras du plancher. Nous ne saurons jamais ce que recelait cette partie de l'entresol de la bâtisse. Ce chaînon manquant donnera libre cours à notre imagination. Il semble probable qu'une liaison souterraine reliait les ailes est et ouest. Ces modifications ont été réalisées après 1795 c'est-à-dire au cours du XIX^{ème} siècle. Il est fort dommage que les occupants d'alors n'aient laissé aucune trace des transformations subies au cours de ce siècle.

Avançons de quelques pas, toujours à notre droite, une partie de la muraille interne de l'aile

Est a été supprimée laissant un vaste espace dans lequel un bel escalier à pans coupés accède au premier étage. Une haute arcade précède la montée des marches. Sur la clef de voûte la date 1730. A mi-hauteur de l'escalier une fenêtre s'ouvre sur la terrasse orientale du château où une vieille fontaine signalée en 1640 a sa prise reliée au béal communal.

En observant cette façade depuis la terrasse on voit nettement l'emplacement occupé par l'escalier réalisé en 1730. La construction du mur extérieur est totalement différente des parties qui l'encadrent.

La cave viticole du château

On imagine que durant des siècles, l'ancienne bastide des seigneurs eut à subir d'importantes modifications par ses occupants successifs.

Afin de préserver l'intimité des propriétaires actuels aucun cliché des lieux habitables n'a été présenté.

À gauche du vestibule du rez-de-chaussée, un escalier voûté descend à l'entresol qui occupe l'aile ouest sur toute sa longueur. L'emplacement de cette voûte est visible depuis la cour intérieure où la chape précédemment signalée a été récemment coulée pour la consolider.

Au seuil de l'entresol nous découvrons la pièce maîtresse du château, sa cave vinicole dans laquelle, durant des siècles, les seigneurs de ce lieu concevaient leurs cuvées. Pour la décrire des images valent mieux que des paroles. Pour seul éclairage, un fenestron à ras de terre donnait sur la cour n°1.

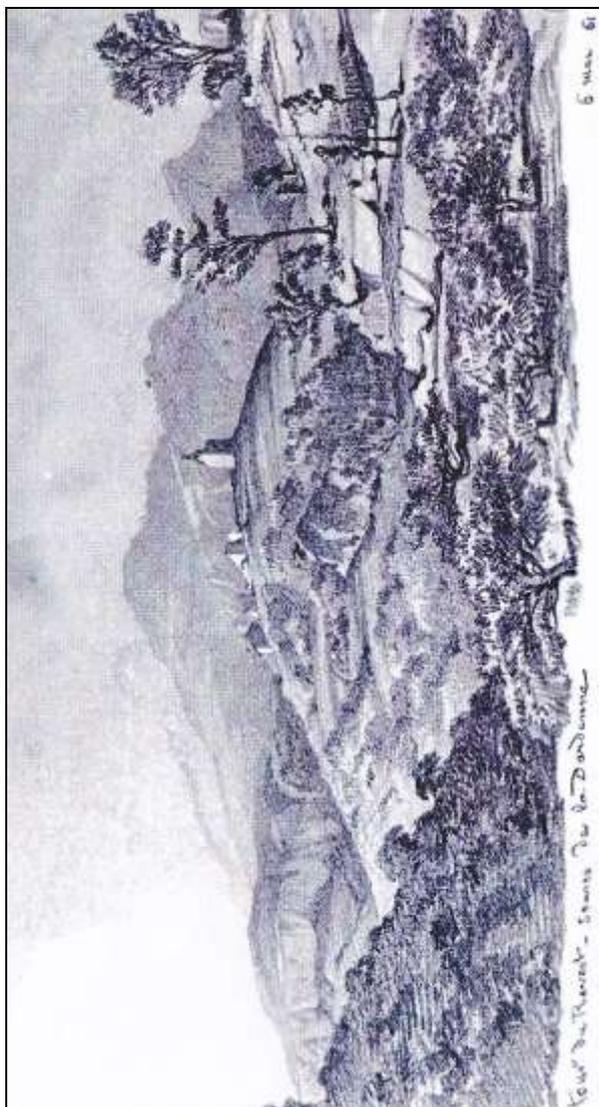
On raconte que lors de la visite du roi Louis XIV à Dardennes en 1660, le vin coula à flot et que de nombreuses fontaines du breuvage des dieux furent installées un peu partout.

Geofroi de la famille vicomtale de Marseille



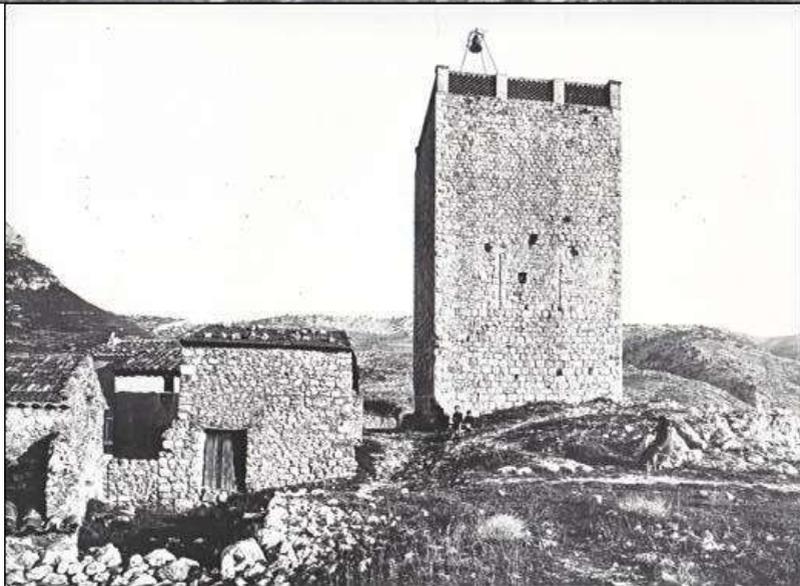
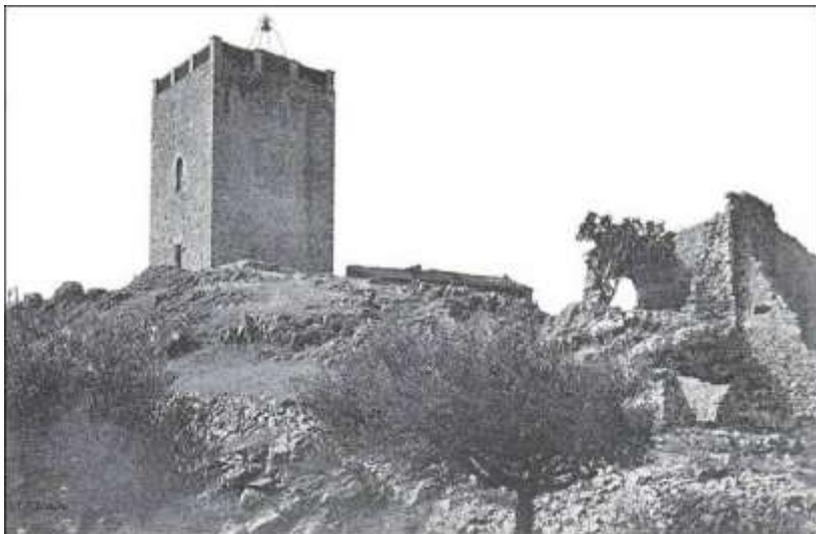
Sibille, Dame de Toulon, fille de Gaufridet seigneur de Toulon.
Ce moulage est visible au Musée du Vieux Toulon (Cf. pages 6 à 10).

Geofroi de la famille vicomtale de Marseille



Dessin réalisé par Maurice Sand, fils de George Sand, lors de leurs venues au Revest en 1861. La Tour médiévale domine le Village (Cf. pages 6 et 7).

Geofroi de la famille vicomtale de Marseille



La Tour, seul vestige du castrum, probablement édifié par la famille Geofroi des vicomtes de Marseille, seigneurs de Toulon du 11^{ème} au 13^{ème} siècles (Cf. pages 5 à 9).

Geofroi de la famille vicomtale de Marseille



La Tour du Revest.

Les Geofroi de la famille vicomtale de Marseille



Sur la route stratégique menant au Baou de Quatro Ouro (Rocher des 4 vents), sur la surface fauve de la falaise du Croupatier, dans une tache d'oxyde, apparaît gravé dans le rocher le 15^{ème} et dernier terme délimitant les terroirs de Toulon, d'Ollioules et d'Evenos. Cette inscription dans la roche date de 1235. Elle a été réalisée sur l'ordre de l'évêque Rostang à la suite de querelles engendrées entre les seigneurs de Toulon et d'Ollioules concernant les limites de leurs territoires. Cette gravure est le témoin le plus ancien des armoiries de la ville de Toulon. Elle représente une fleur de lys aux larges pétales retombant de chaque côté du pistil central surmontée de l'écusson de Toulon (Cf. pages 7 et 8).

Geofroi de la famille vicomtale de Marseille



Église cathédrale de Toulon (refaite au 11^{ème} siècle), plan d'après des relevés de 1794 à 1799. À sa gauche, la Tour de Fos avec son couronnement en tourelle, sommé d'un campanile en fer forgé. (Sources : Bulletin n° 100 des Amis du Vieux Toulon – Page 129 – 1978).

Geofroi de la famille vicomtale de Marseille



Épitaphe que Sibille de Trets, dame de Toulon, fit graver sur son tombeau à la mort de son père Gaufridet survenue en 1239 (Cf. pages 8 et 9).

:VBI: EVOLVIM: CARNIT
 CUR: NON: MORTALIA: SPERIT: S
 ANNO: INCARNATIONIS: DNI: MILLO:
 CC: XXX: NONO: NONAS: JULII: OBIT
 DNS: GAUFRIDETUS: DNS: TRETIS: ET
 TOLONIS: IN PACE: ANI: REQUIES
 CAT: TERTIO: OBIT DÑA: GUILLIA: VXOR: DNI
 GAUFRIDETI: ANNO DNI: MILLO: CC: TRI
 GESIMO: CARO: X: KL: SEPTEMBRIS:
 OBIT DNS: GILBERTUS: DE: BAUCIO:
 SIT: NOT: CUNCTIS: QVOD: DÑA SIBILIA: FE
 CIT: FIARI: HOC: SEPULCRVM: AVI: M

EPITAPHE

Traduction de cette inscription

Celui qui regarde ce tombeau pourquoi ne méprise-t-il pas les choses de ce monde. Amen. L'an de l'Incarnation du Seigneur 1239 aux nones de juillet mourut le seigneur Gaufridet seigneur de Trets et de Toulon que son âme repose en paix de même mourut la dame Guillaumette épouse du seigneur Gaufridet l'an du seigneur 1234 le dix des calendes de septembre mourut le seigneur Gilbert de Baux qu'il soit notoire à tous que la dame Sibille fit faire ce sépulcre. Ave Maria.

Geofroi de la famille vicomtale de Marseille
Extinction des Geofroi seigneurs de Toulon



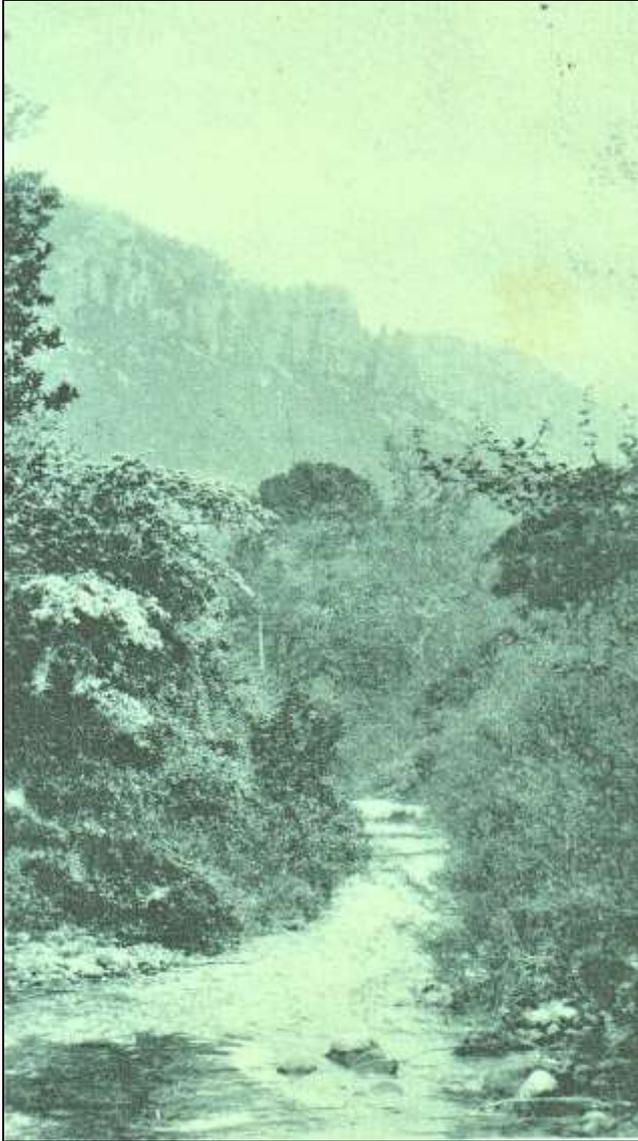
Mariage de Charles 1^{er} d'Anjou avec Beatrix, fille de Raimond Béranger V, comte de Provence (Cf. pages 9 et 10).

Les d'Agoult- Trets et les Montauban, seigneurs du Revest, et
la seigneurie de Dardennes



Armes des Montauban (écusson avec trois tours) surmontées d'un heaume qui serait l'attribut des Raymond de Montauban (Cf. pages 11 à 15).

Le Val d'Ardennes – Les sources du Las



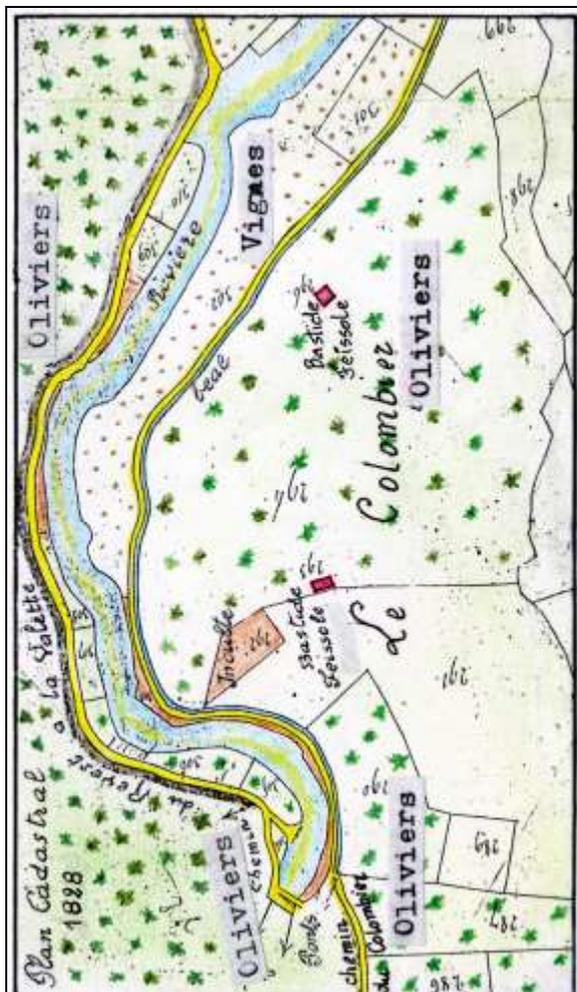
La vallée de Dardennes (Cf. page 16).

Le Val d'Ardennes – Les sources du Las



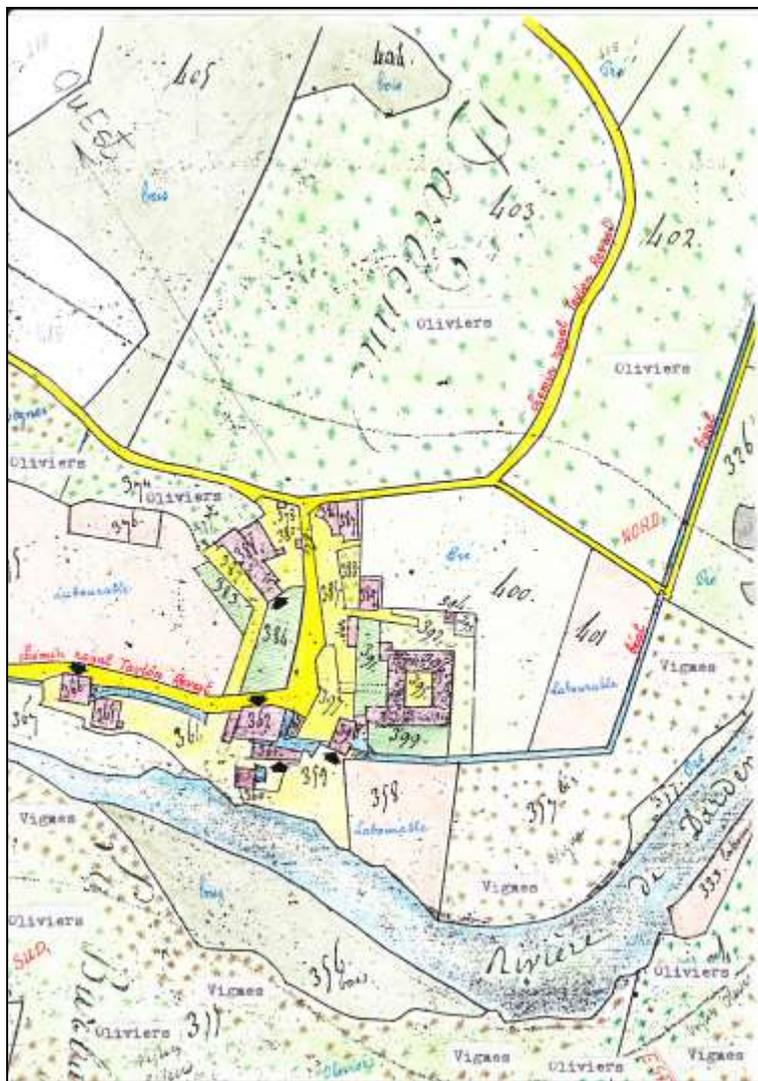
La Foux, source pérenne de la rivière Dardennes, dite source de Siblas au Moyen-âge, fut probablement captée par la commune de Toulon dès le 14^{ème} siècle (Cf. page 16).

Entre la source de la Foux et la Bastide de Dardennes



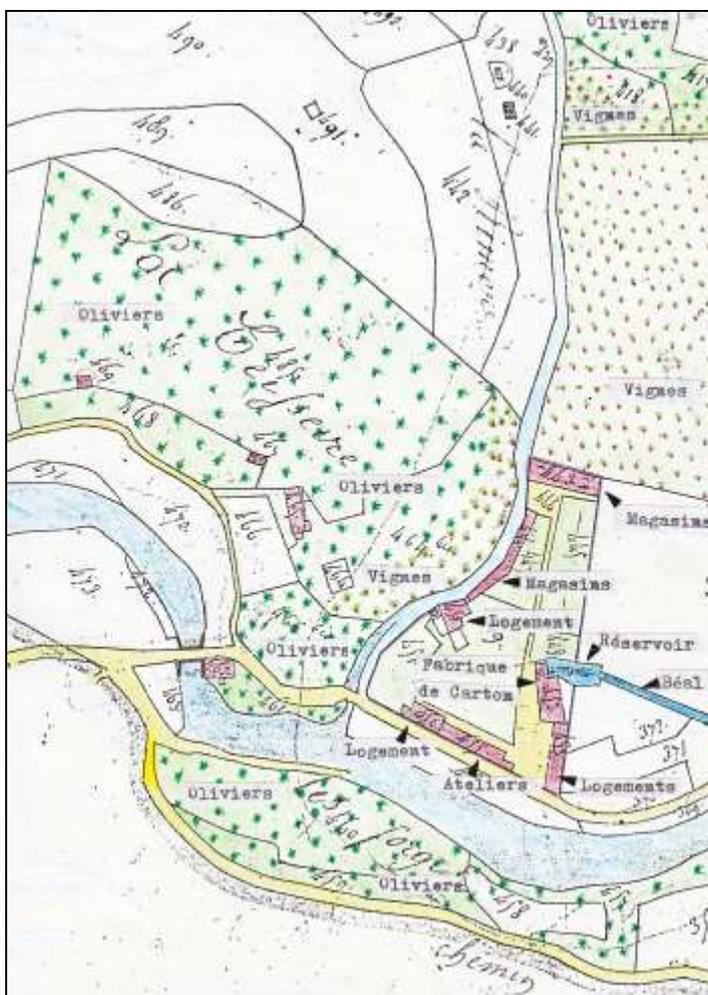
Les vignes étaient cultivées sur les rives surplombant la rivière, les oliviers escaladaient les hauteurs environnantes. Aujourd'hui, au pied du Barrage, les deux ponts ont été conservés ; l'un dit « pont romain » date de la fin du Moyen-âge (15^{ème} siècle), l'autre, dit « pont médiéval » fut construit en 1826 (Cf. page 18).

Entre la source de la Foux et la Bastide de Dardennes



Château de Dardennes, les Lones, la Barbasse : cultures de vignes et d'oliviers d'après le plan cadastral de 1828. Il semble évident que ces plantations étaient déjà présentes au Moyen-âge (Cf. page 18).

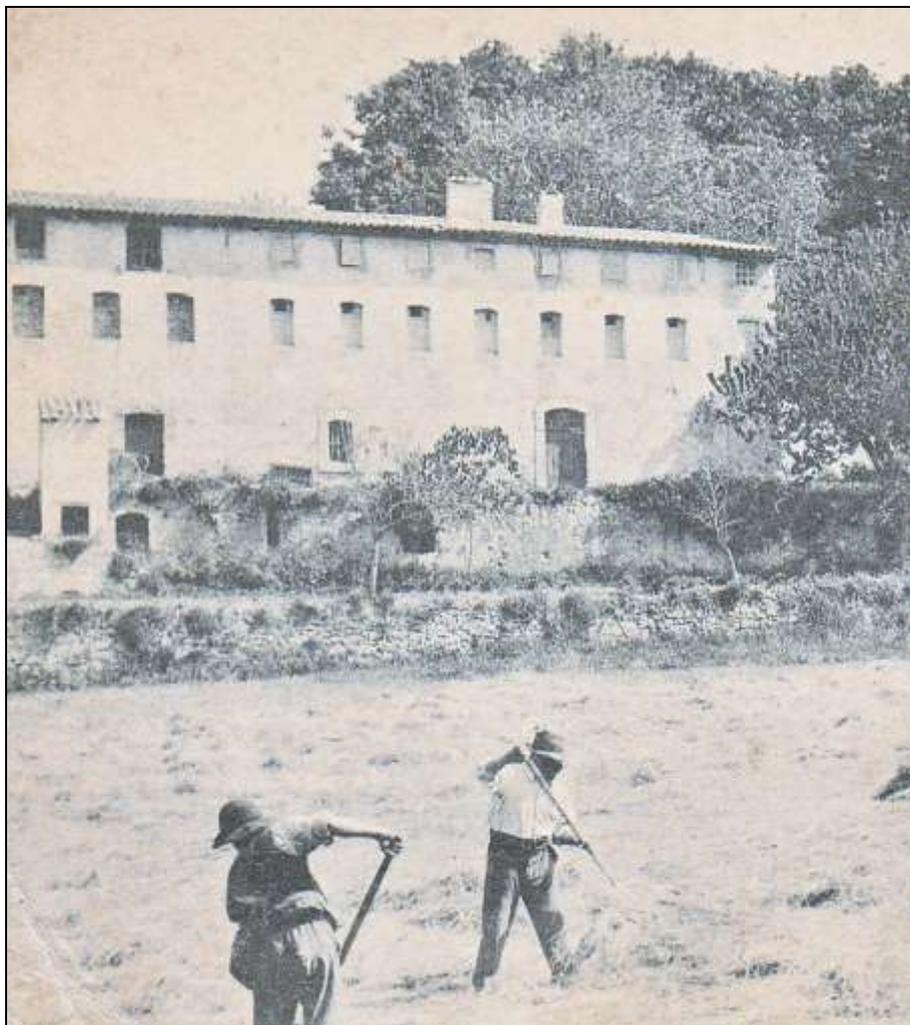
La source de la Foux et la Bastide de Dardennes



Dardennes-Plan cadastral de 1828

Ancienne poudrière puis fabrique de carton au 19^{ème} siècle. Au Sud et à l'Est de la Bastide de Dardennes, de part et d'autre de la rivière de Dardennes, on retrouve les mêmes plantations de vignes et d'oliviers (Cf. page 18).

La source de la Foux et la Bastide de Dardennes



Au début du 20^{ème} siècle, devant le moulin à huile du château de Dardennes, le blé était fauché à la force des bras (Cf. page 18).

La source de la Foux et la Bastide de Dardennes



La Dardennes se jetant dans les cascades de la Salle Verte (Cf. page 19).



Au pied du château de Dardennes, les cascades de la Salle Verte (Cf. page 19).

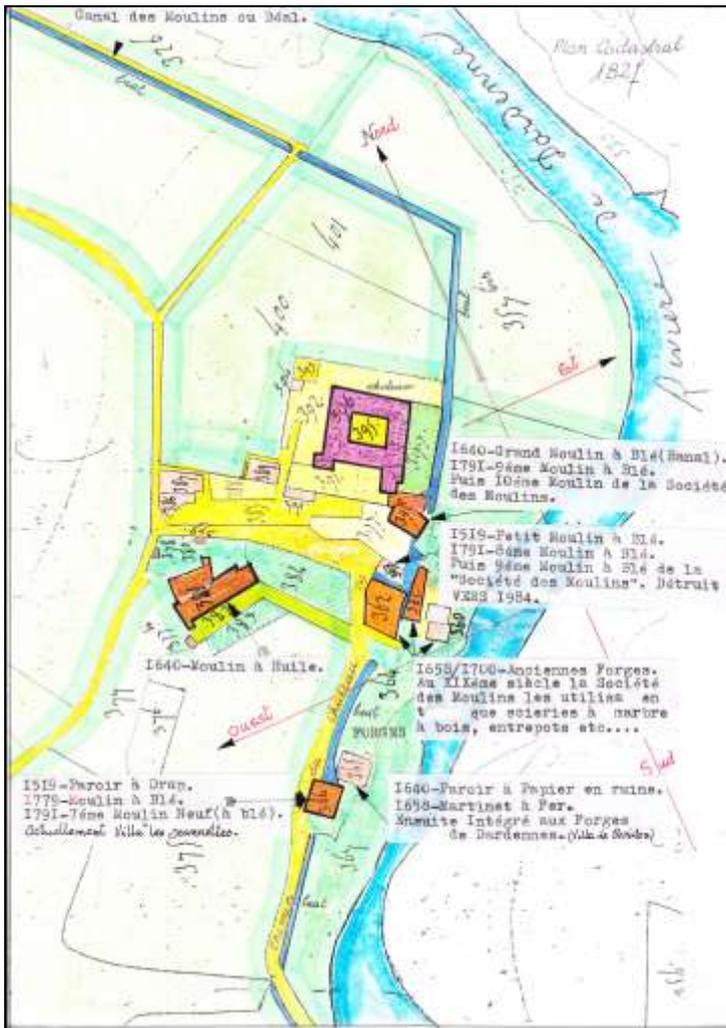
Les comtes de Vintimille, seigneurs du Revest et de la Valdardennes



Le château du Revest, construit vers 1578 par Melchior Parisson, coseigneur du Revest (Cf. page 22).

La famille Thomas

b) François 1^{er}, vente des terres et des moulins de Dardennes à la Communauté de Toulon.



Le château de Dardennes et ses anciens moulins. Ces derniers furent vendus le 26 mai 1640 à la Communauté de Toulon par François 1^{er} Thomas, seigneur du Revest et de Valdardennes (Cf. page 30).

François 1^{er} Thomas, vente des terres et des moulins de Dardennes à la Communauté de Toulon (Cf. page 30)

En l'An devant le Seigneur de Dardennes
 Dans la Vie de toutes fois à toutes les Prestations
 qui s'observent de tous à autres entre la Communauté de
 la Ville de Toulon Seigneur de Dardennes, par rapport à l'usage
 des eaux que la Communauté de Toulon possède de toute
 ancienneté, parant leur source au pied du Château sur lequel
 est bâti le Village de Dardennes, distant de Toulon de plus
 d'un lieu, et qui pour se communiquer au Seigneur de
 Toulon, traversent la terre de Dardennes, les agents aux
 enchères publiques, par acte passé au greffe de la juridiction
 le 26 Mai 1640, de sieur François de Thomas, alors
 seigneur de la Vallée de Dardennes, les cinq Moulins et
 existant, divers Arrière pour s'y rendre, un passage
 de creux sans tout le long du Canal des eaux, et sous
 l'arc du sieur, Surintendant de la Ville, moyennant et d'assez
 pour pouvoir posséder tel que en mobilité, moyennant
 le prix de l'argent de cinquante mille francs.
 50,000.

Acte de vente du 26 mai 1640. Copie de 1770. Par le fait de cette acquisition, les consuls de Toulon ajoutèrent à leur titre celui de seigneurs de Dardennes. Pendant plus d'un siècle, pour les fêtes de la Pentecôte ils se rendirent dans leur portion de château édifié en 1648, tout contre le château du sieur François de Thomas seigneur de Dardennes.

La famille Thomas

b) François 1^{er} Thomas, vente des terres et des moulins de Dardennes à la Communauté de Toulon.



Le château de Dardennes vers 1980

Détail extraordinaire à l'extrême droite au bas du cliché, on aperçoit le petit moulin à blé avant sa destruction. Il fut la propriété des comtes de Marseille de la maison de Vintimille (Cf. page 30).

La famille Thomas

b) François 1^{er} Thomas, vente des terres et des moulins de Dardennes à la Communauté de Toulon



À l'extrême gauche accès au grand moulin. Et en contre bas le chemin royal fléché. Le petit moulin se trouvait sous la voûte. Cadastré en 1519, il appartient à Melchior de Marseille des comtes de Vintimille, seigneur du Revest et de la Valdardennes (Cf. page 30).

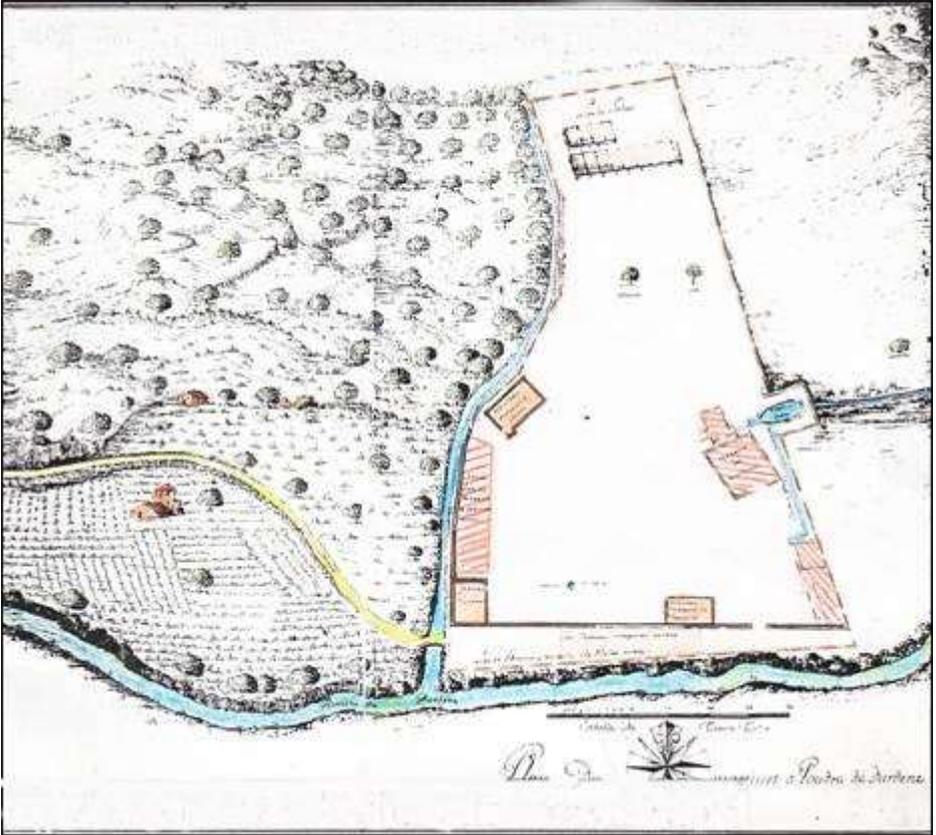
La famille Thomas

b) François 1^{er} Thomas, vente des terres et des moulins de Dardennes à la Communauté de Toulon.



Grand moulin à blé du château de Dardennes (Cf. page 30).

La famille Thomas
c) Honoré II Thomas, la poudrière de Dardennes

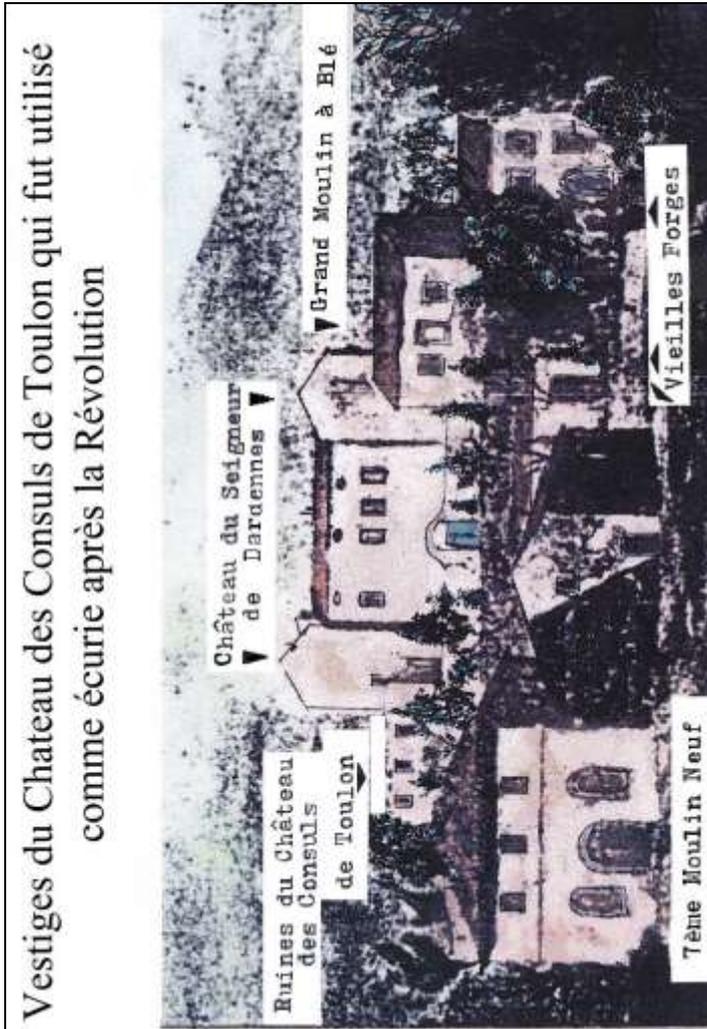


La poudrière de Dardennes après l'explosion et les nouveaux bâtiments reconstruits

Ancienne poudrière dont les travaux commenceront en 1671 et furent terminés en octobre 1673. Devenue « Les forges » en 1720, puis fabrique de cartons au 19^{ème} siècle, par la suite elle fut utilisée à de nombreux travaux peu dignes de son glorieux passé (Cf. pages 31 et 32).

La famille Thomas

d) Le château des Consuls de Toulon à Dardennes



Croquis non daté (période post révolutionnaire ?). Adossé contre une portion de la tour Ouest, le château des Consuls a perdu son toit (Cf. pages 33 et 34).

La famille Thomas
d) Le château des Consuls de Toulon à Dardennes



Terrasse longeant la façade Ouest
Vestiges du château des Consuls de Toulon sur le long de la terrasse
Ouest (Cf. p33 et 34).

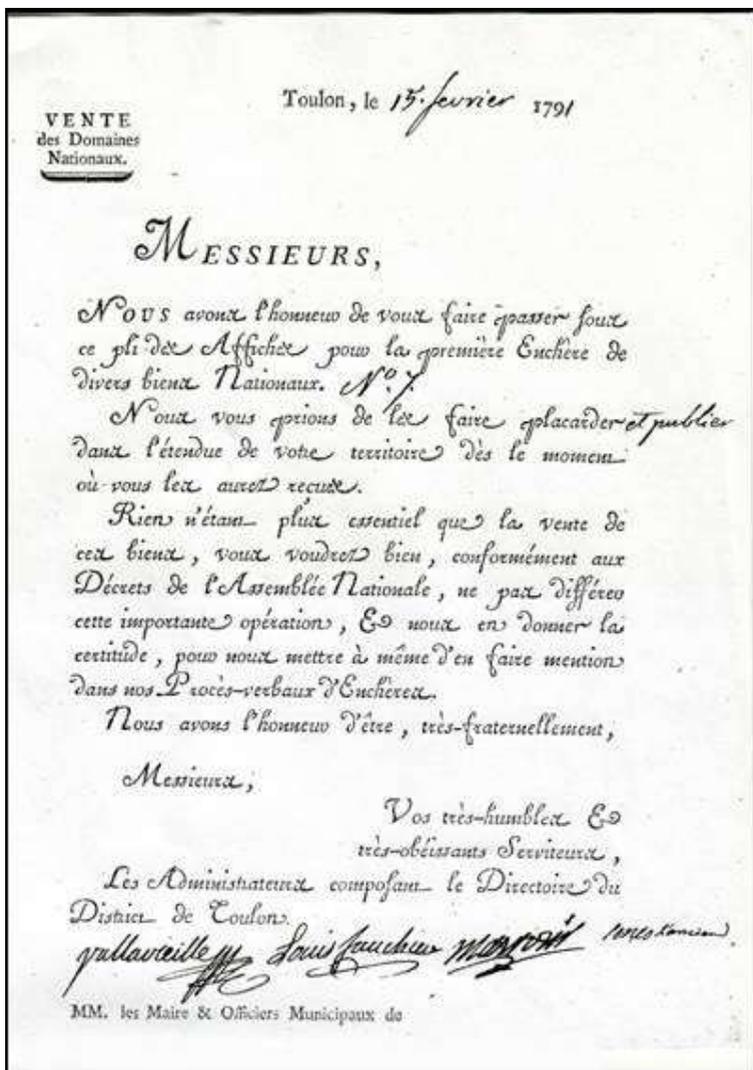
La famille Thomas

d) Le château des Consuls de Toulon à Dardennes



Vestiges du château des Consuls de Toulon sur le long de la terrasse Ouest (Cf. p33 et 34).

Les successeurs des Thomas, seigneurs de Dardennes



Affichette (au format 17,5 x 22) émise en 1791 par les Administrateurs composant le Directoire du district de Toulon en vue de la vente des Domaines Nationaux (Cf. page 40).

Armoiries de la famille Thomas (Cf. pages 41 et 42)



Armoiries de la famille Thomas (Cf. page 41 et 42)



La Bastide de Dardennes



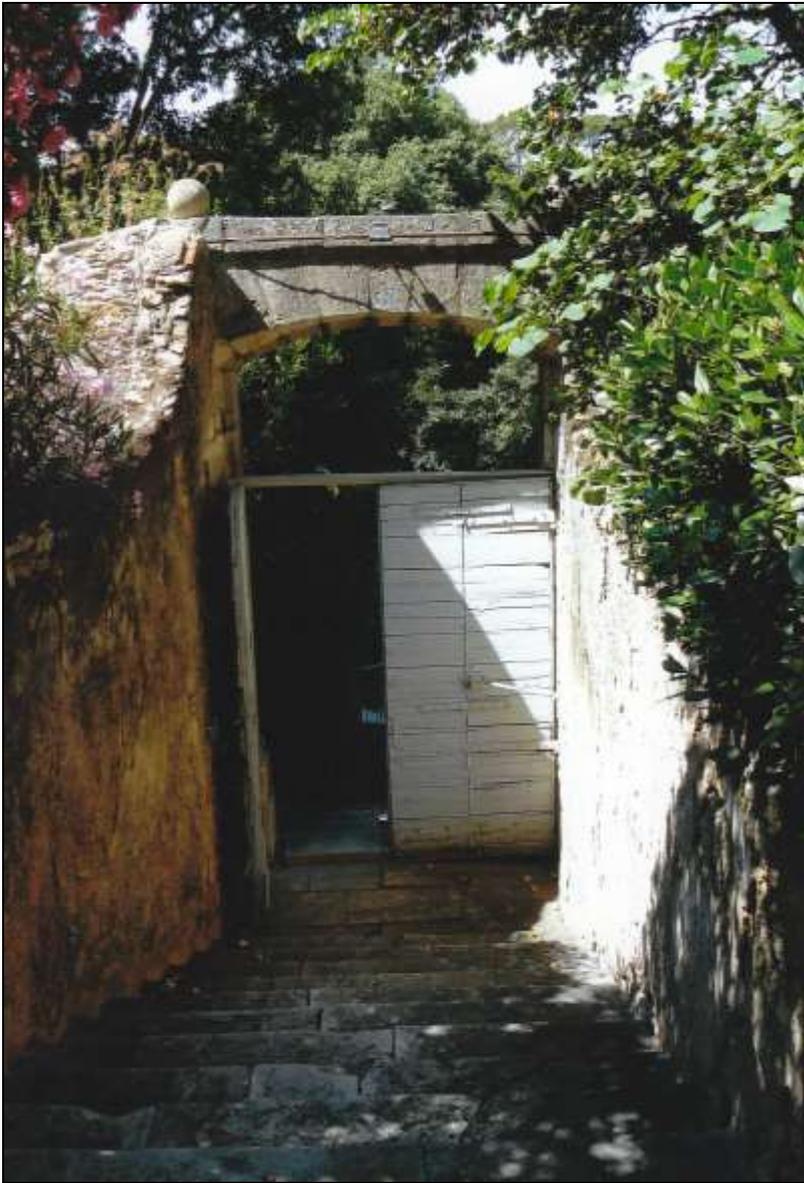
Deux vues du château de Dardennes vers 1900 (Cf. pages 50 à 55).

La Bastide de Dardennes



Depuis la terrasse côté Sud, une porte, peinte en bleu, surmontée d'une arcade, permet par un escalier d'accéder à la cour n°1 et à la porte principale de la bâtisse (Cf. page 52).

La Bastide de Dardennes



L'escalier et l'arcade (Cf. page 52).

La Bastide de Dardennes



Porte d'accès principale de la demeure ouvrant sur le rez-de-chaussée (Cf. page 52).

La Bastide de Dardennes



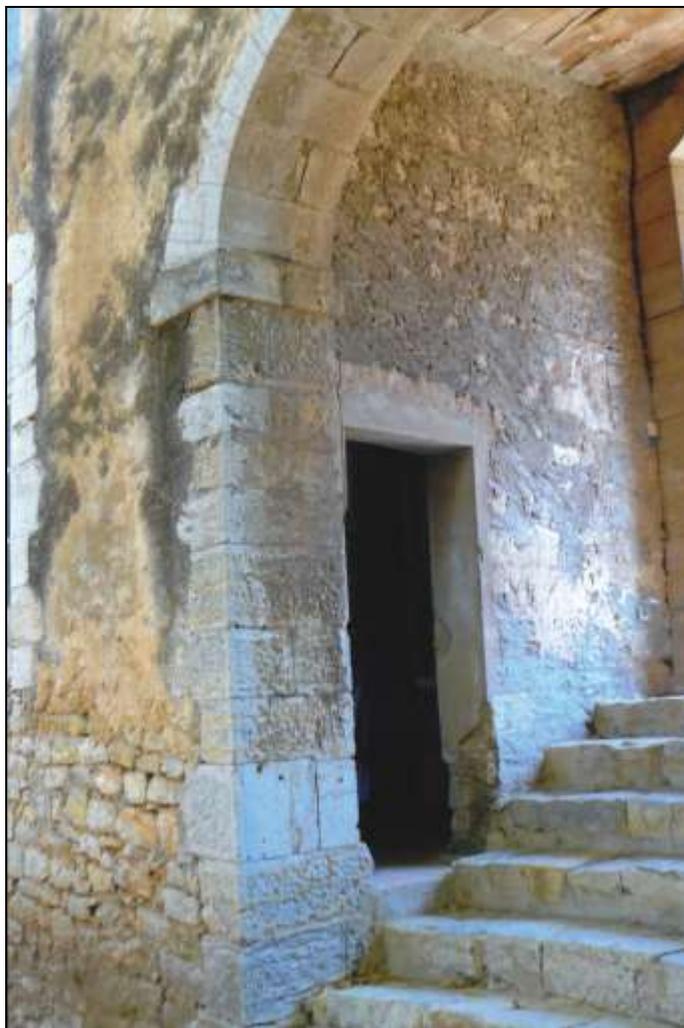
La Tour Est de la demeure est la sœur jumelle de la Tour du castrum du Revest ; comme cette dernière, elle date de la même époque. À cette tour fut rattachée la demeure seigneuriale dont les premiers occupants furent (peut-être) Raimond (ou Reynaud) de Montauban, seigneur de Saint André en Beauchêne et son épouse Sibille de Trets, fille de Reforciat de Trets (Cf. page 51).

La Bastide de Dardennes



Sur la façade septentrionale du château de Dardennes un porche s'ouvre sur une cour intérieure au centre de laquelle trône un imposant platane (Cf. page 53).

La Bastide de Dardennes



En pénétrant sous le porche de la façade Nord qui s'ouvre sur la cour intérieure de la bastide, une porte donne dans un réduit. Jadis un escalier figurant sur le plan de l'officier du Génie Maritime, Bourcelet, permettait d'accéder au premier étage (Cf. pages 50 à 53).

La Bastide de Dardennes



Dans la cour intérieure de la Bastide, deux portes pratiquées dans l'aile Ouest, communiquaient jadis avec les anciennes écuries. Dans l'angle Sud-Ouest, une dalle en béton, coulée ces dernières années, vient consolider la voûte de l'escalier accédant à la cave vinicole (Cf. p53 et 54).

La bastide de Dardennes



Arcade gravée R 1730

Dans le vestibule d'entrée du rez-de-chaussée, précédant l'escalier menant à l'étage, une haute arcade porte le millésime R 1730 (Cf. page 55).

La Bastide de Dardennes



À la mi-hauteur de l'escalier, une fenêtre donne sur la terrasse orientale de la bastide où une fontaine, signalée sur l'acte de vente du 26 mai 1640, est alimentée par le béal communal (Cf. page 55).



On voit nettement l'emplacement de l'escalier à pans coupés qui fut aménagé en 1730 (Cf. page 55).

La cave viticole du château de Dardennes



Escalier voûté donnant accès à la cave viticole située à l'entresol de la bâtisse (Cf. page 56).

La cave viticole du château de Dardennes



Vue sur le pressoir à vis et les cuves malonnées (recouvertes de carreaux vernissés) où l'on déversait les précieuses grappes contenues dans les hottes (Cf. page 56).



Pour unique éclairage de la cave, un petit fenestron ouvrant sur la cour n°1 du château de Dardennes (Cf. page 56).

La cave viticole du château de Dardennes



La cave viticole du château de Dardennes et l'antique pressoir à vis (Cf. page 56).

La Bastide de Dardennes



À l'angle de la Tour Ouest et de la façade Sud de la demeure, on peut apercevoir le fenestron qui éclaire la cave vinicole (Cf. page 56).

Bibliographie

Manuscrits :

- R.P. Béthenod : Œuvres généalogiques concernant les familles toulonnaises.
- R.P.Isnard - Manuscrit comprenant 12 cahiers déposés à la Société des Amis du Vieux Toulon.

Imprimés :

- Baratier Edmond : « Provence Historique » - Bulletin n°62.
- Boyer Raymond : « La Chartreuse de Montrieux au XII^{ème} & XIII^{ème} siècles » - Éditions Jeanne Laffite - Marseille - 1980.
- Broc Jean : « Introduction à une histoire de Néoules et de ses seigneurs » - Bulletin n°114 des Amis du Vieux Toulon - 1992.
- Boisgelin (Marquis de) : « Les Thomas marquis de la Garde, barons de Sainte Marguerite » - Éditions Achille Makaire – Aix - 1896.
- Fédoroff Igor et Roché Yvette : « Au fil du Béal » - Éditions Autres Temps - Marseille 1999.
- Guerin / Ricard et R.P.Isnard : « Actes concernant les vicomtes de Marseille et leurs descendants » - Archives du Palais-Monaco - 1926.
- Gutton Francis : « Seigneurs de la Garde et leurs alliances » - Bulletin n° 93 des Amis du Vieux Toulon - 1971.
- Lacam Jean : « Tours sarrasines dans le Var » - Bulletin n°16 des Annales de la Société des

Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var - 1964.

- Lambert Gustave : « Histoire de Toulon » - Tome I - Imprimerie du Var .1892 – Alamo – Toulon - 1989.
 - Maurel Paul : « Histoire de Toulon » - Librairie Edouard Montbarbon –Toulon - 1945.
 - Mongin Laurent et Paul Alexandre : « La Vallée de Dardennes » - Toulon - 1905.
 - Moretti Joséphine : « L'agriculture des quartiers nord de La Seyne au XIX^{ème} siècle » - Cahier n°6 de l'Association pour l'histoire et le Patrimoine Seynois - 2005.
 - Rivoire de la Batie : « Armoirie du Dauphiné »
 - Trofimoff Pierre : « Provence Historique » - Bulletin n°62.
-
- Archives communales de Toulon :
 - Série : DD 32-DD 41-DD 49-FF 292-FF 293-FF 294.
 - Livres terriers du Revest -Années 1612 / 1655.
 - Biens particuliers des habitants du Revest-Années 1700-1727-1768.
 - Plans cadastraux napoléoniens - Année 1828.
 - État des sections des propriétés bâties et non bâties du Revest-Année 1828.

Remerciements pour leurs aimables collaborations :

- À Monsieur **Claude Chesnaud** pour son iconographie du vieux Revest.
- À Messieurs **Henri Bouvet** et **Maurice Jean** pour les ouvrages qu'ils ont mis à ma disposition.
- À Mesdames **Bertrand** et **Dupont** propriétaires du château de Dardennes qui m'ont accordé l'autorisation de photographier leur habitation.
- À Mesdames **R. Laugier** et **Paule Branchet-Allinieu** pour leur documentation sur la famille de Montauban.

Infographie, mise en page et publication réalisées en juillet 2010 par les deux associations :

- Amis du Vieux Revest et du Val d'Ardène,
- Loisirs et Culture.

Contacts :

- 06 35 21 51 95
- ch@revest.fr
- <http://www.revest.fr>

Sommaire

Page 2	Préface
Page 3	Introduction
Page 5	Les Géofroi - famille vicomte de Marseille
Page 9	Extinction des Géofroi, seigneurs de Toulon
Page 10	La seigneurie du Revest
Page 11	Les d'Agoult-Trets et les Montauban
Page 16	Le Val d'Ardennes
Page 18	Entre la Foux et la bastide de Dardennes
Page 20	Les seigneurs du Revest et de la Valdardennes
Page 24	La famille Thomas
Page 27	Les Thomas
Page 29	François 1er Thomas
Page 31	Honoré II Thomas
Page 33	Le château des Consuls de Toulon à Dardennes
Page 34	Les derniers Thomas
Page 37	Beauvais Thomas
Page 39	Les successeurs des Thomas
Page 41	Armoirie de la famille Thomas
Page 43	Les de Noble et de Chalendar
Page 47	Les Ripert du Revest
Page 50	La bastide de Dardennes
Page 56	La cave viticole du château
Page 57	Iconographie
Page 101	Bibliographie
Page 103	Remerciements

Les associations
Les Amis du Vieux Revest et du Val d'Ardène
et Loisirs et Culture



Igor Fedoroff, passionné par l'histoire de notre Commune et de notre vallée, nous apporte un éclairage totalement inédit en nous faisant découvrir les Seigneurs du Revest et de Dardennes. Après de longues recherches, l'auteur nous propose, une nouvelle fois, un travail précis qui vient s'ajouter à ses nombreuses publications.